



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1751 VENDREDI 31 MAI 2013

MUSIQUE

Youssoupha réalise son rêve de se produire à Kinshasa

Le rappeur français de souche congolaise, Youssoufa Tabu, fils de l'icône de la rumba congolaise Tabu Ley Rochereau, va se produire pour la première fois de sa carrière à Kinshasa, précisément le 1er juin au Parking du Grand Hôtel Kinshasa. Ce sera son deuxième show en République démocratique du Congo après le concert livré à Lubumbashi dans la province du Katanga.

Le concert de Kinshasa va sans doute booster le dernier opus du rappeur, «Noir désir» sorti en janvier 2012. Avec cette œuvre, il a fait le Zénith, puis l'Olympia où son géniteur s'était produit en 1970. Ce concert est produit par le label Bomayé Musik avec, en arrière-plan, une kyrielle des sponsors qui gravitent autour. «J'attendais ce concert depuis longtemps», a déclaré l'artiste au détour d'une conférence de presse.

Page 14

CHAN 2014

La RDC reçoit le Congo Brazzaville le 23 juin

Les Léopards locaux de la RDC accueilleront le 23 juin prochain au stade des Martyrs de Kinshasa, les Diabes Rouges de la République du Congo Brazzaville en match aller du premier tour des éliminatoires de la 3^e édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) prévue pour janvier et février 2014 en Afrique du Sud. Le match retour se jouera le 7 juillet.

Pour ce faire, le sélectionneur des Léopards locaux Santos Muntubile a publié une liste de vingt-huit joueurs présélectionnés. Le début des entraînements est prévu pour le 5 juin. Le vainqueur de la double confrontation entre la RDC et le Congo Brazzaville s'opposera le 28 juillet et le 11 août 2013 au gagnant du match entre le Cameroun et le Gabon. L'on rappelle que la RDC avait remporté la première édition du Chan en 2009 en Côte d'Ivoire.

Page 13

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Le bois de la RDC à la merci des sociétés internationales

Dans les forêts congolaises, le bois se monnaie et s'échange contre des paquets de cigarettes, un sac de farine ou un fusil de chasse sous la barbe du gouvernement. Les premiers bénéficiaires de ce trafic sont les sociétés internationales alors que les communautés locales et le Trésor public ne se contentent que des miettes. Un mètre cube de Wenge vaut 5 dollars dans la forêt lors de son achat légal à des communautés locales. Arrivé au port et chargé sur un bateau, il coûte 450 dollars. Les taxes sont définies sur ces montants alors qu'en Europe, il est vendu entre 5 et 8.000 dollars.

La fuite des devises occasionnée par ce trafic est loin de favoriser la réduction de la pauvreté, du chômage et la disparition des inégalités de revenus. Or, le rapport de la Banque africaine de développement insiste sur la nécessité d'optimiser l'exploitation des ressources naturelles, y compris l'agriculture, par une meilleure gestion de la propriété foncière pour espérer concilier le développement humain et la croissance attendue en 2013-2014.

Page 12



Du bois congolais prêt à l'exportation

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CÉNI

La dernière ligne droite



Le siège de la Cégi sur le Boulevard du 30 juin

Le délai de quarante-cinq jours impartis à l'Assemblée nationale pour installer les organes de la nouvelle Cégi et leurs animateurs est en passe d'arriver à son terme. Le bureau de la chambre basse qui a déjà réceptionné les différentes candidatures émanant des trois composantes (majorité, opposition et société civile) statue, d'ores et déjà, sur les éventuels litiges via sa commission politique, administrative et juridique. Le bureau de la chambre basse est donc appelé à assurer l'arbitrage de tous les dossiers lui transmis pour faciliter le choix par consensus des délégués de chaque composante en tenant compte des critères de la parité et de l'équilibre géopolitique.

Le plus gros souci vient de la société civile via la sous-composante confessions religieuses avec la fronde orchestrée par la Cenco contre la candidature de l'abbé Apollinaire Malu Malu et de l'opposition à travers la présentation de deux listes parallèles émanant des groupes parlementaires UDPS et alliés et UDPS/FAC.

Page 12

CÉLÉBRATION

La Journée mondiale sans tabac

Les conséquences du tabagisme ne sont plus à démontrer. Il est à la base de graves maladies qui accroissent le taux de mortalité dans le monde. D'où l'option prise d'éradiquer ce fléau à l'échelle planétaire à n'importe quel prix. Aussi le thème retenu pour la 26^e journée, ce 31 mai, porte-t-il sur l'interdiction totale de la publicité, de la promotion et du parrainage en faveur du tabac. Face aux conséquences désastreuses du tabagisme sur la santé de la population, le gouvernement a mis en place le programme national de lutte contre les toxicomanies et les substances toxiques qui se veut un cadre approprié pour la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac. En attendant la loi actuellement en examen au Parlement, la lutte antitabac en RDC reste réglementée par un certain nombre d'arrêtés ministériels et autres dispositions d'ordre administratif.

Page 13

ÉDITORIAL

Égalité

Ce qui s'est passé à Addis-Abeba lundi dernier, lorsque le président en exercice de l'Union africaine dénonça publiquement les pratiques de la Cour pénale internationale qui ne s'en prend qu'aux dirigeants africains et s'abstient de poursuivre les gouvernants des autres continents, mérite assurément plus que les commentaires discrets relevés ici et là dans la presse internationale.

Ce propos, tenu devant un parterre de journalistes et d'observateurs internationaux, annonce en effet une double révolution que l'on peut résumer de la façon suivante :

1) L'Afrique n'admet plus que les puissances extérieures au continent s'en prennent à elle tout en fermant les yeux sur leurs propres turpitudes. Loin de refuser les contraintes de l'État de droit qui s'impose aujourd'hui à toutes les Nations, elle considère à juste titre que nul, aussi riche et puissant soit-il, ne peut et ne doit s'y soustraire. Dans sa ligne de mire figurent en bonne place les zones de non droit international telles que la prison américaine de Guantanamo où une centaine de détenus sont soumis aux pires tortures sans que quiconque s'en émeuve; mais y figurent également les guerres aussi dévastatrices qu'injustifiées que les puissances occidentales ont conduites au Proche et au Moyen-Orient dans le cours des dernières décennies. Il ne saurait en effet y avoir deux poids deux mesures dans un domaine aussi fondamental que celui du respect de la liberté et de la dignité humaines.

2) Au-delà de cette évidence l'Afrique commence à se préoccuper sérieusement de la place qu'elle occupe au sein de la communauté internationale. Elle a en effet conscience qu'en dépit de son poids humain, économique, stratégique, elle demeure un nain politique dont les puissants de ce monde exploitent sans vergogne les immenses ressources naturelles tout en refusant obstinément de l'admettre parmi eux. Au cœur de ce débat, qui prendra dans les mois à venir une tournure nettement plus agressive, figure la modification de la gouvernance mondiale que dominant la Chine, les États-Unis, l'Europe et la Russie : Conseil de sécurité des Nations, Fonds monétaire international, Banque mondiale, Unesco, Organisation mondiale du commerce et autres institutions sur lesquelles repose la coopération entre les Nations et, au delà de celle-ci entre les continents.

La balle est lancée. Voyons comment la partie va se jouer dans les semaines et les mois à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Trois vice-présidents de l'UPADS refusent de participer au Congrès du 7 juin

La tenue du Congrès de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), annoncé le mardi 28 mai à Brazzaville par le permanent Pascal Gamassa, ne fait pas l'unanimité au sein de l'exécutif du parti.



Tamba-Tamba, Christophe Moukouéké et Jean Itadi lors de la conférence de presse

Trois vice-présidents élus lors du congrès de 2009, ont décliné l'offre le 30 mai au cours d'une conférence de presse animée par Christophe Moukouéké. Ils déclarent que celui-ci n'est pas le congrès unitaire extraordinaire tant attendu. « Nous n'irons pas à un Congrès non unitaire, car nous luttons pour la réunification du parti. Aucun des Congrès de l'UPADS n'a élu Pascal Gamassa au rang de président, il doit donc cesser de porter la veste de président du parti, car c'est de l'imposition », a déclaré Christophe Moukouéké.

D'un commun accord, Christophe Moukouéké, Victor Tamba-Tamba et Jean Itadi, ont taxé la convocation de ce congrès d'illégal. « Nous allons vers un schisme. Les militants ne supportent plus cette

situation récurrente de crise au sein du parti. Car certains dirigeants du parti ne sont que des usurpateurs, n'ayant jamais été au front dans l'histoire de notre formation politique », a affirmé Victor Tamba-Tamba.

Comme tout parti politique, l'Upads est régie par des textes fondamentaux. Selon les confrenciers, ces textes doivent être respectés par les membres du parti, en soutenant que cette manière d'agir est un coup de force orchestré par des dirigeants du parti mal intentionnés faisant honte au parti et à la démocratie congolaise.

Pour eux, le Congrès unitaire extraordinaire doit être préparé correctement afin d'en tirer équitablement profit. Ils affirment, par ailleurs, qu'ils ne souhaitent pas

sortir du congrès en petit morceau. C'est une manœuvre politique, ont-ils fait savoir, avant d'ajouter : « Le processus de préparation de cet événement est en cours. Nous avons le devoir de nous retrouver pour examiner les rapports relatifs aux Congrès départementaux afin de faire la synthèse que nous allons soumettre au Conseil national. »

Au cours de cette séance, ils ont manifesté leur surprise lors de l'annonce de la date dudit Congrès. Car disent-ils, « le rapport moral devant couvrir les 18 ans qui nous séparent du Congrès inaugural de 1995 n'a jamais été établi, et la commission Finance n'a pas encore fait un compte-rendu sur l'état de besoin de l'organisation de cet événement ».

Josiane Mambou-Loukoulou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougouat
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Kouembwa, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhads
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TRANSPORT FLUVIAL

Le débarcadère de Makotipoko presque achevé

Réceptionné provisoirement en fin d'année dernière, cet ouvrage pourrait être ouvert au public avant le 8 juin prochain. La mission de supervision de la Banque mondiale (BM) est allée constater l'état d'avancement des travaux démarrés en 2011.



Le débarcadère de Makotipoko presque achevé

Le débarcadère de Makotipoko, dans le département des Plateaux, construit dans le cadre du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP), cofinancé par la BM et le gouvernement congolais, est presque achevé. Le responsable de la composante 2, zone nord du PDARP, a indiqué que cet ouvrage avait été réceptionné au niveau interne avec des réserves.

Celles-ci « portaient sur la réalisation des garde-corps au niveau des escaliers et la fixation du ponton d'accostage. C'est ce que l'entreprise est en train de faire pour qu'avant le 8 juin, elle puisse remettre l'ouvrage achevé », a expliqué Nzassa-Ekassa.

Les travaux ont consisté à réaliser un ponton d'accostage (barge flottante) au quai de 50 m sur 8 m sur une fondation en béton et un mur, remblayé par du sable compacté hydrauliquement. Compte tenu de la montée des eaux, il a été aussi construit un muret avant le quai, avec des fondations de 1,50 m.

Deux pavillons pour le marché de Makotipoko

La délégation a ensuite visité les deux pavillons du marché construits par le PDARP. Estimé à 99 millions FCFA, le deuxième pavillon du marché a été construit suite à la demande de la population, le premier hangar étant insuffisant : le coût global des travaux est estimé à 298 millions FCFA. L'œuvre du PDARP a été vivement reçue par le comité du marché qui entend la préserver jalousement. Les gestionnaires ont demandé au gouvernement d'apporter une aide supplémentaire au marché de Makotipoko à travers le PDARP.

« Nous veillerons à la sécurité de

ce bijou qui fait la beauté de notre district. Nous nous félicitons du geste du PDARP. Vu le nombre de vendeurs que nous recevons, il nous faut encore d'autres pavillons », a déclaré Gustave Bodouma, chargé de la sécurité du marché.

Marché transfrontalier, Makotipoko reçoit, d'après les estimations, environ 34 000 personnes le jour de ventes, dont 18 000 de la République démocratique du Congo et 16 000 du Congo-Brazzaville. Le trafic de marchandises représente des milliers de tonnes de poissons, de manioc, d'ignames, de céréales, de produits manufacturés et de matériaux de construction. À titre d'illustration, le jour du marché on peut voir accoster 4 bateaux de 320 chevaux avec 4 barges de 150 tonnes chacune, 14 canots rapides, 24 baleinières, 96 pirogues motorisées, ainsi que des centaines de pirogues individuelles.

Les pêcheurs saluent l'action du PDARP

Dans cette localité, le PDARP avait offert des moteurs, des détecteurs de poissons, des gilets de sauvetage et des groupes électrogènes aux pêcheurs. Il avait aussi assuré leur formation. Conscients de cet investissement qui leur a permis de se rassembler en groupes et d'améliorer leurs conditions de pêche, ils ont témoigné leur reconnaissance au coordonnateur du projet, Isidore Ondoki. C'était au cours d'une rencontre avec la délégation conduite par le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Jean Fulgence Mouangou. Rappelons que la BM effectue cette mission de supervision tous les six mois pour évaluer les projets en réalisation dans le cadre du PDARP.

Reportage de
Parfait Wilfried Douniama

LUTTE ANTITABAC

Au Congo, 15,6 % d'adolescents fument

Le chiffre a été publié à l'issue de l'enquête réalisée en 2009 par le ministère de la Santé. L'enquête fait ressortir une forte propension chez les jeunes de 13 à 15 ans.

Conscient des effets néfastes sur la santé de la population, le gouvernement a pris, en juillet 2012, des dispositions législatives pour réglementer et freiner la croissance de ce fléau sur le territoire national. Il s'agit d'informer les consommateurs des risques graves auxquels ils s'exposent et exposent leur entourage.

En effet, malgré l'adoption par l'Assemblée nationale et le Sénat de la loi n°12-2012 du 4 juillet 2012, les fumeurs, vendeurs, promoteurs de publicité et sponsors de l'industrie du tabac n'ont pas changé leurs habitudes.

Surtout que dans l'esprit de cette loi, la consommation de tabac sous toutes ses formes serait interdite dans les lieux publics : sanitaire, scolaire, professionnel et dans les transports en commun. Ce qui devrait contraindre les responsables des lieux visés d'afficher visiblement un avis d'interdiction de fumer. Mais la réalité sur le terrain témoigne incontestablement de la faiblesse des ser-

vices compétents quant à l'application de cette loi.

Non à la publicité incitative !

Pour certaines ONG œuvrant dans ce cadre, la recrudescence du fléau s'expliquerait à travers la multiplication des actes publicitaires. D'où la nécessité de combattre la publicité sur le tabac. Ce

La campagne de 2013 de l'OMS a pour objectif d'inciter les pays à appliquer l'article 13 de la Convention-cadre et les directives qui s'y rapportent, en instaurant une interdiction globale de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage, et à soutenir les efforts pour contrer les stratégies employées par l'industrie du tabac qui vont dans le sens contraire. Au Congo, plusieurs activités sont annoncées parmi lesquelles le déjeuner de presse qu'organiserait le ministère de la Santé et de la population ainsi que la causerie-débat qu'animerait la Cour constitutionnelle.

qui illustre d'ailleurs le choix du thème de cette année « Interdiction de la publicité et sponsoring de l'industrie du tabac ». Il invite les

pays à prendre des dispositions strictes, visant à éradiquer le phénomène. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), d'ici 2020, le tabac sera la principale cause de décès et d'incapacité, avec plus de dix millions de victimes par an. Il entraînera alors plus de décès à travers le monde que le sida, la tuberculose, la mortalité maternelle, les accidents de voiture, les suicides et les homicides combinés. « La consommation, l'achat et la détention de tabac ainsi que de ses dérivés sont strictement interdits aux mineurs, femmes en état de gestation et aux malades mentaux. Sont aussi interdites toute publicité et promotion de tabac dans les médias publics ou privés, sur les affiches et les banderoles, et tout cortège vantant les mérites d'une marque de cigarette », précise la loi.

Notons qu'en dehors du ministère en charge de la Santé, la loi recommande que ce ministère travaille en partenariat avec les agents de la police sanitaire, notamment de l'inspection générale de la santé, car ils jouissent, selon la loi, d'un pouvoir de police sanitaire en matière de lutte contre le tabagisme.

Rock Gassakys

TRANSPORT

Plus de volant à droite pour les véhicules de transport public

Dans un communiqué officiel publié le 30 mai, le ministère des Transports vient d'interdire la circulation sur l'ensemble du territoire national, des véhicules ayant leur volant à droite.

Cette mesure est prise conformément aux dispositions du code communautaire de la route révisé. Celui-ci interdit formellement l'exploitation, pour le transport public des voyageurs, tous véhicules avec volant à droite en République du Congo. La disposition, précise le ministère, tient compte des fondamentaux du code de la route, notamment dans le sens de circulation automobile et pour des besoins sécuritaires. « En effet, c'est pour assurer une meilleure visibilité du conducteur en cas de dépassement que l'on a décidé de positionner le volant à droite pour la conduite à gauche, et à gauche pour la conduite à droite », précise le

ministère. Aussi, l'interdiction de circuler faite aux véhicules avec volant à droite est une mesure qui vise non seulement la prévention des accidents de route, mais aussi d'en atténuer les conséquences. Pour faire respecter cette me-

sure qui ne concerne pour le moment que les véhicules de transport public, le ministère des transports enjoint les services habilités, notamment la

direction générale des transports terrestres, la police et la gendarmerie à l'application stricte de cette disposition réglementaire.

Par ailleurs, le reste du parc des véhicules avec volant à droite ne concernant pas le



transport en public, bénéficierait encore de six mois supplémentaires pour se conformer à la loi en vigueur.

Firmin Oyé

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO domicilié 46, Avenue William Guynet, Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage, Centre ville B.P. 2041 Tél/fax : (242) 281 34 42 – Brazzaville République du Congo ;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR

L'adjudication aura lieu le 15 Juin 2013 à 10 heures

Ont fait savoir à tous ceux à qui il plaira :

En vertu d'une convention de crédit dont :

- L'une du 25 Novembre 2009, reçue au rang des minutes de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville, le 26 Novembre 2009, répertoire n°148/10 ;

- L'autre du 28 Avril 2010, reçue au rang des minutes de Maîtres Henriette Lucie GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville le 28 Avril 2010, répertoire n°0214/09 ;

Et par suite d'un commandement du Ministère de Maîtres Ange pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice Commissaires-priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville en date du 12 Octobre 2011 enregistré, valant saisie à partir de sa date de publication effectuée à la Conservation des Hypothèques de la propriété Foncière de Brazzaville le 04 Janvier 2012;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de la BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT

« BCH », société anonyme au capital de 5.000.000.000F CFA dont le siège social est sis Avenue Amilcar Cabral Centre Ville Brazzaville, immatriculée au RCCM N°BZV-CGO-07-B 744, poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié au siège de la société.;

Ayant pour Conseil le Cabinet d'Avocats BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO domicilié 46, Avenue William Guynet, Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage, Centre ville B.P. 2041 Tél/fax : 81 34 42 – Brazzaville, République du Congo ;

Vu le jugement du 05 Octobre 2012 à l'occasion de l'audience éventuelle sur les dires et observations déposés par la société HYPER IMPEX ;

Vu la transcription dudit jugement sur le cahier des charges du 22 Février 2012, conformément aux dispositions de l'article 274 de l'Acte Uniforme sur les Procédures Sim-

plifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution de l'OHADA ;

Vu la signification dudit jugement en date du 08 Mai 2013 ;

Vu l'ordonnance du 23 Avril 2013 ayant fixé la nouvelle date d'adjudication au 25 Mai 2013 ;

Il a été arrêté :

DATE ET LIEU

Suite au procès-verbal de non adjudication en date du 25 Mai 2013, enregistré au répertoire notarial sous le n°104/13 établi par Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire, une deuxième adjudication aura lieu conformément aux dispositions de l'article 283 alinéa 5 de l'Acte Uniforme OHADA sur les Procédures Simplifiées de Recouvrement et Voies d'Exécution.

Il sera procédé le 15 Juin à 10 heures, en l'Étude de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à Brazzaville, Étude sise, 03 Avenue ANTONETTI, Marché du Plateau, Centre Ville-Brazzaville à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une

propriété immobilière dont la désignation suit :

DESIGNATION

Propriété immobilière bâtie sise à Brazzaville, 28 rue Louingui Poto-Poto, Arrondissement 3, cadastrée section P/4, bloc 108, parcelle n° 01 d'une superficie de 332, 10m², objet du titre foncier n°11224 de la Conservation de la Propriété Foncière de Brazzaville

MISE A PRIX PORTANT TRANSCRIPTION DU JUGEMENT DU 05/10/12

L'adjudication aura lieu aux charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé en l'Étude de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à l'adresse indiquée ci-dessus et au greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, le 22 Février 2012 ; La mise à prix est fixée à : Soixante Trois Millions (63.000.000) Francs CFA ;

MODE DES ENCHERES

Les enchères dont le montant sera connu le jour de l'adjudication, seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière.

Nul ne sera admis à participer aux enchères s'il n'a déposé entre les mains du Notaire, au plus tard, trois (3) jours au moins avant la date d'adjudication, une consignation dont le montant lui sera fixé par ce dernier, somme qui sera déductible ou remboursable le cas échéant.

Outre les charges, frais de justice, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus.

Le cahier des charges peut être consulté au greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville où il a été déposé, le 22 Février 2012 sous le numéro 001.

Fait et rédigé à Brazzaville, le 30 mai 2013

Par l'Avocat poursuivant soussigné

Cabinet BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA- LOCKO

Maître Christian Eric LOCKO Avocat

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

ECOLE PRIMAIRE • COLLEGE • LYCEE • INTERNAT



VENEZ EN FAMILLE VISITER L'ISFA
JOURNÉES PORTES OUVERTES
le Samedi 1^{er} juin 2013 • de 10h à 16h30

L'établissement est situé en périphérie nord de Brazzaville. Il offre, ainsi, un cadre agréable et favorable aux apprentissages dispensés et contribue également au mieux-être des élèves. L'un de ses atouts majeurs est de posséder un internat où les élèves pensionnaires séjournent en semaine et un week-end sur deux. Ainsi, l'accompagnement des élèves sur le chemin de la réussite se traduit par un encadrement non seulement pédagogique mais aussi éducatif.

Calendrier des tests d'admissions :

Session 1 : Samedi 29 juin 2013
Session 2 : Vendredi 5 juillet 2013
Session 3 : Samedi 24 août 2013
Session 4 : Samedi 31 août 2013
Session 5 : Samedi 7 septembre 2013
Session 6 : Samedi 14 septembre 2013

L'ISFA aujourd'hui :

- 18 salles de classe
- 3 laboratoires : SVT, technologie et langues
- 2 internats (filles et garçons)
- 1 restaurant scolaire
- 1 amphithéâtre
- 1 centre de documentation et d'information
- 1 infirmerie
- 1 blanchisserie
- 1 espace sportif

Rentrée scolaire 2013-2014 : Lundi 16 septembre 2013
Les préinscriptions ont déjà commencé.

Renseignements et demande de dossier de préinscription :
INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
BP 311 BRAZZAVILLE – CONGO
Par téléphone : 00 (242) 05 549 44 07 / 06 642 96 07
En ligne : secretariat@institut-st-francois-brazza.com
Site : www.institut-st-francois-brazza.com

FORCE PUBLIQUE

La Police congolaise face aux défis sécuritaires du monde contemporain

La problématique réunit les directeurs centraux, départementaux et commissaires centraux de la police, dans le cadre d'une évaluation et de la mise en œuvre des conclusions de la conférence précédente et des engagements de la tutelle à renforcer les capacités pédagogiques des participants.

À l'ouverture de la conférence, le 29 mai à Brazzaville, le directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Séraphin Ondélé, a rappelé les espoirs du département re « d'avoir une police nouvelle, résolument tournée vers le progrès ». Il a demandé au directeur général de la Police si cet objectif était atteint car la conférence devrait, à son sens, répondre à cette problématique et éventuellement envisager quelques perspectives.

Selon le directeur général de la Police, le général de police de deuxième classe Jean-François Ndenguet, le monde change spectaculairement, les ques-

tions sécuritaires constituent alors des défis majeurs. Il convient de redonner à la police ses lettres de noblesse par une démarche « visant à la fois l'excellence, par une formation d'élite, rigoureuse et exigeante, d'une part, et la rectitude éthique, par la vulgarisation de la déontologie policière et la stricte prise en charge de celle-ci, son respect scrupuleux, par l'ensemble des personnels de police, d'autre part ».

Cette conférence sera donc l'occasion pour tous les participants de s'informer sur des évolutions et des changements sociaux, pour comprendre les origines des formes nouvelles de criminalité et se donner les moyens de les vaincre. Elle leur permettra également de se familiariser au concept de sécurisation des biens et des personnes qui est le gage du progrès de la cité. Par conséquent, cette mission induit des exigences matérielles, humaines et morales, sans cesse renouvelées au regard des profondes mutations dont la so-

ciété est l'objet, avec la proportion de drames ou désordres aujourd'hui encore visibles et prévisibles pour lesquels la police est appelée à prévenir. Cette conférence, qui va durer trois jours, définit clairement les priorités dans les enseignements à dispenser. Les participants suivront des conférences magistrales et des travaux en ateliers autour d'une thématique variée, orientée vers la connaissance des nouvelles formes de criminalité et la collaboration, dans un esprit d'ouverture avec les autres partenaires chargés de l'application de la loi. En effet, à travers cette série de conférences, la direction générale de la Police entend bâtir une tradition pédagogique en vue de promouvoir une police moderne, capable de relever les défis sécuritaires du monde contemporain, de répondre aux attentes légitimes des populations et aux ambitions du gouvernement de la République.

Guillaume Ondzé

SÉCURITÉ

Les policiers congolais formés à la gestion des flux migratoires

Pendant trois mois, seize agents de la direction générale de la surveillance du territoire (DGST) ont suivi une formation, dispensée par les experts cubains, sur la gestion des frontières.

Ce stage, axé sur les questions d'immigration, avait pour but de perfectionner des connaissances sur la ges-

réalité congolaise.

Les enseignements avaient porté sur les documents juridiques de la spécialité ; la demande et l'enregistrement de passeport ; les mesures de sécurité des documents de voyage ; l'identification des personnes ; les normes et procédures pour l'activité

portement des criminels ainsi que le contrôle des étrangers.

Le directeur général de la surveillance du territoire, Philippe Obara, a invité les stagiaires à traduire dans les faits, la formation reçue. « Je voudrais vous dire que l'acquisition du savoir n'a de valeur que lorsque l'expression des enseignements reçus est positivement perceptible sur le terrain », a-t-il relevé.

L'orateur a reconnu que l'impressionnant mouvement des personnes aux frontières permet, malheureusement, aussi le déplacement des théâtres de la commission de certaines infractions comme le terrorisme et les trafics illicites de tout genre. Pour passer à la frontière, a-t-il ajouté, les criminels recourent aux diverses falsifications dans le but d'échapper à la vigilance des services, enfreignant ainsi les lois et règlements des pays.

Le directeur général de la DGST a indiqué au ministre de l'Intérieur et de la décentralisation que ses services ne trouveront la plus belle récompense de cette formation que dans la satisfaction du devoir dignement accompli et des prestations de qualité dans l'accomplissement de leurs missions.

Roger Ngombé



Le ministre et les experts

tion des flux migratoires ; d'adapter des méthodes et techniques de travail aux exigences nées de la complexité des flux migratoires dans le monde et d'assimiler l'expérience cubaine à la

migratoire ; la lutte contre les activités illégales à la frontière et méthodes de documentation à travers la recherche de l'information, la détection des indices psychologiques et le com-

OBJET PERDU

M. Guy Mahoungou déclare avoir oublié son portefeuille contenant sa carte bancaire BNP (France), sa carte bancaire BCI (Pointe - Noire), sa carte de carburant Total ainsi que son permis de conduire (France) dans le taxi l'ayant transporté le mercredi 29 mai 2013 de la direction de Total (Poincaré) au garage automobile GCC sis au rond-point « le Gorille ». Par ailleurs, il prie toute personne ayant retrouvé lesdits documents de les lui déposer à la direction générale de Total (Poincaré, non loin de la pâtisserie « Le Phénicia »)

MISSION DE PAIX EN CENTRAFRIQUE

30 soldats congolais ont décollé hier pour Bangui

Ce premier module du contingent congolais en renfort pour la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX) prendra part à une mission opérationnelle de maintien d'ordre placée sous l'autorité de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CÉÉAC)



Les soldats congolais reçoivent les dernières consignes

Approché, aujourd'hui, par la presse nationale, le directeur des opérations de l'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), la général de brigade François Ossele, qui conduit la délégation congolaise, a affirmé qu'il s'agit d'un renforcement du contingent congolais à Bangui, « il passera donc de 120 hommes à 150 hommes pour être en harmonie avec les nouvelles décisions qui sont prises pour porter notre compagnie à 150 hommes et ces 150 hommes seront rejoints dans une semaine par une unité qui sera constituée des policiers et des gendarmes. Ceci va porter l'effectif de nos troupes à 300 hommes en ensuite nous arriverons à 350 hommes lorsque nous aurons eu tous les détails pour armer aussi bien le groupe des observateurs, le groupe d'état-major et le groupe des formateurs », a-t-il expliqué.

François Ossele, soutient ses propos par le fait que le rôle de cette mission est de renforcer le dispositif qui est à Bangui. « Nous passons de la MICOPAX 1 à la MICOPAX 2, comme ça été décidé par nos chefs d'État », a-t-il poursuivi. Pour lui, toutes les conditions sont remplies conformément au plan de mission intégré et adopté à Libreville. En réponse aux décisions de la conférence des chefs d'État et de gouvernement qui s'est déroulée au Tchad, il doit être mis sur pied des unités robustes ainsi que l'avaient proposé les chefs d'état-major généraux de l'Afrique Centrale lors de leur réunion de Libreville. Au regard de l'importance de la mission, il avait été prévu d'augmenter les effectifs et de mettre à la disposition des troupes un matériel adéquat afin qu'elles remplissent aussi bien leur mission opérationnelle que du maintien de l'ordre. La nouvelle feuille de route prévoit que chaque État envoie un contingent supplémentaire. En d'autres termes, le contingent congolais qui a quitté Brazzaville hier sera bientôt rejoint par les soldats des autres pays de la Sous-région. À propos de la logistique, les dispositions seront prises tant par les États contributeurs que par la CÉÉAC. Cependant, l'unité congolaise a bénéficié de la logistique nécessaire de premier et deuxième niveaux.

Guillaume Ondzé

RELIGION

Le style du pape

Près de trois mois après son installation au Vatican, le pape d'origine argentine imprime sa marque, quitte à étonner ou désarçonner les tenants des idées reçues.

C'est peu de dire que la musique a changé au Vatican et qu'au vu des débuts du pontificat de François, des changements à venir devraient encore plus étonner. Le Souverain pontife a commencé à insuffler un vent de simplicité au sommet de l'Église catholique, au point que sont pris au dépourvu pas mal d'observateurs. Mais ces changements, dans le style de vie personnelle et le rapport à l'autorité de l'Église, ne se font pas au détriment de la doctrine et des fondamentaux de la foi. D'ailleurs, ceux qui n'avaient naguère que les mots de pape « révolutionnaire » ou « conservateur » à la bouche en sont désormais pour leurs frais. Car François puise ici et là, et trace patiemment son sillon.

Les exemples sont foison. Mercredi 29 mai, pour ne citer que le plus récent des exemples, le pape s'est mouillé sous la pluie au milieu du peuple des fidèles venus à l'audience générale. Après avoir fait le tour de la place Saint-Pierre en papamobile, il en est descendu pour escalader les marches jusqu'à l'estrade d'où il a délivré sa catéchèse. Au passage, autre détail qui n'a pas échappé aux collectionneurs d'anecdotes, le Souverain Pontife a perdu sa calotte, son petit chapeau blanc qu'on a dû ramasser pour lui, tout suintant et plein de boue.

Le pape twitte...

On le sait désormais, le Pape ne chante pas les antiennes et ne s'adresse pas au monde dans le foison des langues dont au moins trois de ses prédécesseurs immédiats s'étaient faits une renommée consolidée. Ses discours, il les tient en italien (langue de tra-

vail), en espagnol (langue maternelle) et en latin (langue liturgique). Mais il gagne au change, car il compense cette pauvreté de polyglotte par la maîtrise des technologies nouvelles. Tous les matins le pape tweette ! Et tous les matins, donc, il joint à sa prière et à ses préoccupations pour le monde des millions de jeunes qui attendent désormais ses petits textos avec impatience.

Une des conséquences de ce nouveau style est que, désormais, il n'y a pas d'événement au Vatican, qui associe la personne du Pape, qui ne se traduise par un cafouillage monstre dans les rues de Rome. Tout le monde veut aller « voir, écouter François » ! Cet engouement est en parfait contraste absolu avec l'homme lui-même, adepte d'un discours dépouillé, rarement écrit et toujours soutenu avec forces gestes. Ce trait commence d'ailleurs à susciter quelques embarras. Ainsi des centaines de lettres sont arrivées ces derniers jours sur les bureaux spécialisés au Vatican pour faire part du mécontentement de journalistes qui se plaignent de ne pas recevoir chaque matin le texte complet des homélies du pape.

« L'Église n'est pas un poste de douane qui choisit qui faire entrer et qui retenir aux frontières »

Le père Federico Lombardi, porte-parole du Saint-Siège, a dû puiser dans sa patience de jésuite pour expliquer qu'il n'était ni possible ni souhaitable d'adresser les textes des sermons du pape à ses messes matinales, parce que ses enseignements étaient improvisés. Chaque matin, désormais, le nouveau pape tient une messe matinale dans une petite chapelle de la Maison Sainte Marthe au Vatican. Il y convie une cinquantaine de participants tout au plus. Mais le Vatican avait sous-

estimé le grand impact que ces sermons devaient avoir auprès de l'opinion ! Il n'y a plus revue de presse digne de ce nom qui n'inclut chaque jour désormais en Italie ce que le pape a dit à sa messe du matin !

Mais les gestes ne sont rien, s'ils n'accompagnaient un discours qui, lui aussi, à des accents de nouveauté. Alors qu'on lui prête l'intention de rédiger une ency-

clique sur la pauvreté, le pape François secoue les consciences, s'en prenant aussi bien au monde de la finance (« *soucieux des seuls équilibres budgétaires et peu des nombreuses personnes qui meurent de faim* ») ou de la mafia, qui réduit « *nos frères et sœurs en humanité à l'esclavage* ». Aux prêtres tatillons sur la conformité aux sacrements, il lance : « *nous sommes souvent*

des contrôleurs de foi plutôt que des facilitateurs » ; « *L'Église n'est pas un poste de douane qui choisit qui faire entrer et qui retenir aux frontières* ». Ce langage commence à faire des remous ; il étonne pour le moins ceux qui voulaient d'un pape se contentant de sa mitre et de sa crosse pour pontifier tranquille au milieu du monde.

Lucien Mpama

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

ALFADIM Image & Co.

Systeme Informatique

- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60

POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

Microsoft GOLD CERTIFIED Partner

CISCO Premier Partner

NetApp Go further, faster

HP Gold Specialist 2013

Sun ORACLE

EMC²

POLYCOM

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

SOUDAN

Soixante-quatre morts dans de nouveaux affrontements tribaux au Darfour du Sud

Au moins 64 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées dans de nouveaux affrontements entre les tribus Gimir et Beni Halba dans le Darfour du Sud au Soudan, a rapporté jeudi le quotidien soudanais Alahram Alyoum. D'après l'article, l'Etat soudanais du Darfour du Sud affirme que 64 personnes des deux tribus ont été tuées et que des dizaines d'autres personnes ont été blessées. Le quotidien cite les propos d'Abbaker Al-Toam, un leader politique soudanais, selon lesquels « un groupe de la tribu Beni Halba qui circulait dans 30 véhicules portant de l'artillerie lourde, a attaqué la localité de Intakaina et a brûlé un certain nombre de ses quartiers ».

Les affrontements entre les deux tribus ont été déclenchés fin mars par une querelle territoriale.

Xinhua

ONU

Ban Ki-moon a rendu hommage aux 111 Casques bleus morts en 2012

Le secrétaire général de l'ONU a déposé une gerbe de fleurs au siège de l'institution, à l'occasion de la Journée internationale des Casques bleus des Nations unies, célébrée le 29 mai de chaque année

« Les Nations unies n'oublieront jamais le sacrifice consenti en faveur de l'idéal de paix. Nous préserverons la mémoire des disparus, poursuivrons leurs efforts et ferons tout pour instaurer une paix durable dans les zones où ils ont servi », a déclaré Ban Ki-moon en souvenir des Casques bleus décédés. Il a rappelé que plus de 3 100 Casques bleus sont morts au cours des 65 années d'opérations de maintien de la paix de l'ONU dans le monde. « L'année dernière, des membres de notre personnel ont été tués lors de patrouilles en République démocratique du Congo (RDC), au

Soudan et au Soudan du Sud. Un de nos hélicoptères a été abattu dans le ciel du Soudan du Sud, causant la mort des quatre membres d'équipage », a déploré le secrétaire général. Ban Ki-moon a salué le courage de tous les soldats qui servent sous le drapeau des Nations unies et a présenté ses plus sincères condoléances aux familles.

Le secrétaire général a évoqué les dangers inhérents au maintien de la paix, l'augmentation des risques encourus et a indiqué que l'ONU faisait tout son possible pour renforcer la sécurité de son personnel. « Dans les prochains mois, les membres de la brigade d'intervention des Nations unies vont arriver dans l'Est de la RDC. Une nouvelle opération va être déployée très bientôt au Mali, pays qui fait face à d'importantes menaces terroristes », a-t-il précisé, en ajoutant que les actes de vio-

lence ne sont pas les seuls périls rencontrés par les soldats de la paix, mais qu'il y a aussi des cas de décès par maladie, voire d'accidents de voiture sur des routes dangereuses.

Dans son message, Ban Ki-moon a noté l'évolution des missions onusiennes. « Les Casques bleus sont de plus en plus appelés à mener des opérations multidimensionnelles visant à aider des pays à passer d'une situation de conflit à un état de paix, tout en s'attachant à protéger les civils, notamment les plus vulnérables d'entre eux : les femmes et les enfants », a-t-il souligné. Face à l'apparition de nouvelles menaces et de nouveaux défis, les opérations de maintien de la paix évoluent pour mieux s'acquitter de leur mandat et apporter une paix durable aux pays déchirés par la guerre, a poursuivi le secrétaire général qui a cité les projets de déploiement des forces

internationales en RDC et au Mali. Pour le patron de l'ONU, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), qui doit se déployer à compter du 1er juillet 2013, concourra effectivement à ramener la paix dans ce pays, à promouvoir la réconciliation nationale et à protéger les civils.

« Témoignons notre solidarité aux quelque 111 000 soldats et policiers, originaires de 116 pays, qui sont sur le terrain, et continuons de faire évoluer nos opérations pour mieux protéger et mieux aider les civils qui en ont besoin », a lancé le secrétaire général.

Signalons qu'à l'heure actuelle, l'ONU mène quinze opérations de maintien de la paix à travers le monde, dont plus de la moitié en Afrique, et une mission politique spéciale, la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan.

Nestor N'Gampoula



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du lancement d'un nouveau projet de la Croix-Rouge Française et Congolaise dans le Département de la Likouala (Impfondo), un appel à candidature est lancé pour le recrutement de personnel dont détails ci-après :

- FONCTION : ASSISTANT LOGISTICIEN/ADMINISTRATEUR (H/F)
- NOMBRE DE POSTE A POURVOIR : 01
- DUREE DE LA MISSION : CDD 9 mois (Juin 2013-Février 2014)
- DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 8 juin 2013 à 16h
- COMPOSITION DES DOSSIERS :
- * Le Curriculum Vitae (CV) (avec toutes les coordonnées)
- * Une lettre de motivation
- * Photocopie des diplômes
- * Photocopie de la Carte d'Identité ou certificat de naissance
- * Certificats de travail
- * Eventuelles lettres de références
- * Extrait du casier judiciaire

Les dossiers devront :

- être adressés (sous pli fermé) à :

Mr le Responsable des Ressources Humaines, Croix-Rouge Française (c/o Croix-Rouge Congolaise), 8 rue Lucien Fourneau, Brazzaville (face au Ministère de la Fonction Publique).

Horaire de dépôt des dossiers de 8h à 16h du lundi au vendredi / bureaux Croix Rouge Congolaise

-OBJECTIFS DU POSTE: Sous la coordination du responsable support, l'assistant logisticien/administrateur est responsable de la centralisation

et de l'organisation de la logistique du programme. Il participe à la gestion financière, administrative et à la gestion des ressources humaines du projet de la Croix Rouge Française (CRF) et de la Croix Rouge Congolaise (CRC).

QUALIFICATIONS

- Maîtrise de la comptabilité (Expérience ou Diplôme en gestion financière et comptabilité)
- Expérience dans la gestion financière d'une mission internationale
- Connaissance du logiciel SAGA (avec expérience précédente)
- Savoir utiliser le pack Office (Word et Excel)
- Expérience à un poste similaire
- Très bonne connaissance de l'outil informatique...
- Rigoureux, Organisé, sens d'initiative, autonome et capacité de travail en équipe ;
- Capacité pédagogique, sens de management, écoute et aptitude technique ;
- Très bonne capacité rédactionnelle en Français, synthétique et claire
- Expérience du Mouvement Croix Rouge serait un plus
- Souplesse dans les horaires de travail (pour les besoins opérationnels)
- Discrétion et honnêteté
- Rigueur, sérieux, ponctuel.

Important :

Les candidatures devront être déposées avant le 8 juin 2013 à 16h
Une décharge (signature) devra être apposée sur la fiche de réception des candidatures lors du dépôt du dossier

Pour chaque enfant
Santé, Éducation, Égalité, Protection
FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2013/002

Pour la construction/réhabilitation des centres d'éveil communautaires, des centres de rescolarisation et ouvrages d'eau et assainissement

Dans le cadre du Programme de Coopération avec la République du Congo, Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, fait appel aux entreprises ou organisations non gouvernementales (ONG) ayant des compétences dans les travaux publics pour la construction/réhabilitation de 24 centres d'éveil communautaires, de 8 centres de rescolarisation et de 32 blocs latrines dans les départements des Plateaux, de la Likouala, de la Sangha, du Pool, de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Source de financement : Gouvernement Japonais

Fin des travaux : Fin octobre 2013

Répartition des Lots : Voir annexe ci-jointe

Dossier d'Appel d'Offres (DAO): Le Dossier d'Appel d'Offres et les plans sont à retirer sous format électronique auprès de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines à l'Unicef/Brazzaville, ou auprès du Chef de Bureau Unicef de Pointe-Noire.

Conditions de participation : La participation à l'appel d'offre est ouverte à égalité de condition pour toutes les Entreprises, Associations et ONGs ayant des compétences dans les travaux de construction/réhabilitation des infrastructures scolaires.

La liste des pièces justificatives à présenter peut être retirée sous forme électronique auprès de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines à l'Unicef/Brazzaville.

Condition particulière et indispensable : Une garantie bancaire de 2% du montant total de la soumission sera exigée.

Les Entreprises/Associations/ONGs intéressées devront adresser leurs offres sous pli fermé à Mme La Représentante de l'UNICEF à Brazzaville. Les offres devront être déposées au bureau Unicef Brazzaville à l'adresse suivante : D-34 rue Lucien Fourneau, Brazzaville (derrière le Centre Culturel Français) pour tous les soumissionnaires.

NB : La date limite de réception des offres est fixée au 18 juin 2013 à 10h00. L'ouverture des plis se fera en présence des soumissionnaires le 18 juin 2013 à 10h30 au Bureau Unicef de Brazzaville.

ECAir
Bienvenue chez vous.

BRAZZAVILLE PARIS
Aller-Retour
517 200
Fctf TTC

Jusqu'au 01 Juin,
payez votre 3ème bagage à **100 euros**

CÉLÉBRATION

Yaoundé et Brazzaville à l'unisson sur l'avenir de la Sous-région

Habituellement célébrée le 20 mai de chaque année depuis 1972, la Fête nationale du Cameroun, à Brazzaville, a eu lieu le 28 mai à l'ambassade du Cameroun au Congo, en présence du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, représentant le gouvernement congolais.

Cette fête consacre la naissance de la République unie du Cameroun et la fin du système fédéraliste. D'abord colonie allemande, le pays fut, en 1919, au sortir de la Première Guerre mondiale, placé sous la tutelle des Nations unies, confié à l'Angleterre et à la France, d'où la division du pays en deux.

Après avoir fait l'histoire de cette fête nationale, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cameroun, Hamidou Komidor Njimoluh, a souligné l'importance des relations qu'entretient le Cameroun avec d'autres pays en général et le Congo en particulier.

« Plus profondément, le Cameroun est un creuset de populations diverses, d'ethnies différentes, de langues variées, et toute cette di-



Hamidou Komidor Njimoluh prononçant son discours

versité, loin de nous séparer; constituée, à n'en point douter, une richesse incontournable. C'est pourquoi nous sommes tous fiers de nous rassembler tous les 20 mai pour marquer avec joie ce jour qui fait date et qui, d'une certaine façon, constitue l'horizon pour les générations à venir », a indiqué le diplomate, qui a souligné : « Au cours de l'année écoulée, le Came-

roun a connu de grandes évolutions qui méritent d'être mentionnées. Depuis avril 2013, des élections saines et démocratiques ont permis au Cameroun de se doter d'une chambre haute du Parlement. Ce dispositif contribue à inscrire durablement notre pays sur le chemin que suivent les grandes démocraties modernes. »

Sur le plan économique, l'ambas-

sadeur a expliqué que, malgré la conjoncture économique internationale particulièrement morose, le Cameroun parvient à se maintenir, en respectant ses engagements financiers auprès des bailleurs internationaux.

Vis-à-vis du Congo, il a fait état, entre autres, du chantier routier devant relier Yaoundé et Brazzaville par Ouessou et Sangmélina et

Ouessou; de l'avancement des études de faisabilité du projet hydroélectrique transfrontalier de Chollet ; de la septième session de la Grande Commission mixte Cameroun-Congo tenue en décembre dernier au Cameroun, etc. « Yaoundé et Brazzaville sont à l'unisson pour parler d'une seule voix au nom d'une sous-région d'Afrique centrale sans bruit de bottes et où la paix règne. C'est ainsi que pas plus tard que la semaine dernière, en marge du cinquantième anniversaire de l'OUA-UA, à Addis-Abeba, en Éthiopie, les dirigeants camerounais et congolais ont réaffirmé leur engagement à restaurer la paix en République centrafricaine, notamment en mobilisant des hommes et des moyens financiers », a expliqué l'ambassadeur.

Les festivités ont été marquées par une grande mobilisation des ressortissants camerounais vivant au Congo. Outre le ministre Hellot Matson Mampouya, on a noté aussi la présence de plusieurs membres du gouvernement et de diplomates accrédités en République du Congo.

Yvette Reine Nzaba

RESERVE AUX ABONNES CANAL+ / CANALSAT*

REABONNEZ-VOUS AVANT LA FIN DE VOTRE ABONNEMENT ET PROFITEZ DE PLUS DE CHAÎNES

JE ME REABONNE POUR UNE DURÉE DE...

1 MOIS

3 MOIS

6 MOIS

12 MOIS



JE PROFITE DE LA FORMULE SUPÉRIEURE PENDANT...

3 JOURS

10 JOURS

21 JOURS

45 JOURS

* Hors abonnés à la formule « TOUT CANAL »

+ D'INFO: 068 77 92 92

CANAL+

WWW.CANALPLUSAFRIQUE.COM

CANALSAT

DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

La jeunesse : un levier de la croissance économique pour les cinquante ans à venir

Pour stimuler le développement du continent, les États africains ont résolu d'initier des programmes dynamiques, incluant l'ensemble des forces vives des pays. La plus importante serait la jeunesse qui, selon les statistiques, représente environ 70 % de la population.

Le sujet a été évoqué lors du forum des jeunes, organisé du 22 au 23 mai à Addis-Abeba (Éthiopie), en marge des activités commémoratives du cinquantième anniversaire de la création de l'Union africaine (UA).

La rencontre a servi de plateforme de dialogue entre certains chefs d'État africains et les jeunes. Elle était axée sur les principales initiatives politiques africaines, relatives à l'implication des jeunes dans la sphère de prise de décision ainsi que dans le processus de la renaissance panafricaine. Ces politiques sont destinées à préparer les nouvelles générations à un leadership responsable. « Avec plus de 41 % de jeunes de moins de 15 ans et environ 70 % de 0 à 35 ans contre 30 % de plus de 60 ans, l'Afrique est le continent le plus jeune du monde. Ceci, comparativement à l'Europe dont les moins de 15 ans rivalisent avec les



Anatole Collinet Makosso, Martial De-Paul Ikounga et les jeunes

plus de 60 ans, avec 16 % pour chaque catégorie », a déclaré, le président en exercice de la conférence des ministres de la Jeunesse de l'UA, Anatole Collinet Makosso.

La jeunesse, une ressource durable

Malgré la prédominance réelle de la jeunesse sur la classe vieillissante dans notre espace, sa place commanderait, selon les chefs d'État, un investissement conséquent. Mais, pour un développement durable de l'Afrique, il faudrait au préalable réduire de façon significative, l'obscurantisme, le chômage et la pauvreté en milieu

jeune, facteurs de la montée vertigineuse de l'incivisme, de l'insécurité, de l'émergence de mouvements sulfureux et de l'amplification des comportements déviants tels que le viol, l'alcoolisme et la consommation de drogues.

Le choix de faire de la jeunesse un moteur de la croissance économique et du développement de l'Afrique pour les cinquante prochaines années s'explique par le fait qu'elle est une ressource efficace. Car sa mise à contribution permettra de générer et de maintenir le potentiel de développe-

ment pour l'amélioration des conditions socio-économiques des peuples africains.

Par ailleurs, pour les jeunes eux-mêmes, la volonté qu'ont exprimé les chefs d'État d'explorer cette voie conduira certainement le continent vers la pacification et l'intégration en 2063, et passera incontestablement par leur participation aux politiques prioritaires les concernant : l'éducation, la formation, l'emploi qui contribueront à leur autonomisation dans la société.

« L'un des grands défis du continent est de former les jeunes à être responsables. L'Afrique a la chance d'avoir une population jeune par rapport aux pays développés. Nous devrions par conséquent mettre à profit l'énergie, la disponibilité et l'enthousiasme de nos jeunes pour qu'ils contribuent positivement au développement de nos sociétés. Car investir dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir », a souligné le commissaire du département des ressources humaines à l'UA, Martial De-Paul Ikounga.

Un passeport et une langue unique pour l'UA ?

La création de certaines institu-

tions vouées à gérer les jeunes traduit la volonté positive des gouvernants africains de promouvoir un meilleur encadrement de la jeunesse considérée comme le pivot de l'avenir du continent. Parmi ces institutions, on note la mise en place des conseils nationaux de la jeunesse, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales de la jeunesse, la création d'un fonds africain d'aide à l'entrepreneuriat juvénile ainsi que la ratification de la Charte africaine de la jeunesse par les États.

« Il y a plus d'un demi-siècle, les jeunes étaient à l'avant-garde des luttes de libération du continent. Ils y avaient cru et s'étaient engagés avec foi et abnégation. La jeunesse africaine a le droit de tirer profit de la libération de l'Afrique », a rappelé la présidente de la commission de l'UA, Akosa Zana Dlamini-Zuma.

Au terme de leur dialogue avec les chefs d'État, les jeunes ont recommandé l'établissement d'un passeport de la zone UA pour faciliter la libre circulation des personnes et l'adoption d'une langue unique lors des réunions continentales.

Rock Gassakys

ITALIE

Le Vatican dénonce la persistance du scandale de la faim

Près d'un milliard d'humains dort chaque soir sans rien dans le ventre, relève le Vatican. Pourtant, la faim est l'un des problèmes dont la solution est à la portée des Nations.

C'est un vibrant appel à agir que le Saint-Siège a lancé au siège de l'ONU, à New York, où se tenait, la semaine dernière, une session de la commission sur les Objectifs du développement mondial. La session traitait de la sécurité alimentaire, du développement agricole durable, de la désertification et des moyens de lutte contre la dégradation des sols : tout un programme ! Guidée par l'archevêque indien Francis Chullikat, observateur permanent, la délégation du Saint-Siège a pris la

parole pour « secouer » l'apathie mondiale et les égoïsmes sur la question de la sécurité alimentaire.

« Avec près d'un milliard de nos frères et sœurs qui vont au lit sans rien manger chaque soir, la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire devrait constituer un des piliers de la politique mondiale en matière de développement durable », a déclaré Mgr Chullikat, dénonçant « un scandale persistant dans le monde », qui affecte aujourd'hui un nombre croissant de pays en développement, « continue de tuer plus que le sida malgré la capacité de la communauté internationale à produire plus que ce qui pourrait suffire aux besoins

de chaque être humain sur la planète ». Le problème, a-t-il dit en reprenant une position traditionnelle au Vatican, n'est pas que la terre manque de nourriture. « Le manque d'accessibilité adéquate à la nourriture et à la nutrition » est la vraie cause de la persistance de la famine. Et elle-même est « le fruit de politiques et de pratiques créées par l'homme, des distorsions du marché et d'une spéculation financière effrénée sur les biens alimentaires, ainsi que les conflits armés ». Il a aussi pointé du doigt ce qu'il a désigné comme « un détournement de la nourriture humaine aux fins de production d'énergie, les gaspillages et la difficulté d'accès aux mar-

chés pour les producteurs agricoles des petits pays ».

L'archevêque, d'origine indienne, est bien au fait des conséquences de la faim dans le développement des hommes et de la société. C'est sans doute pourquoi ses mots ont été plus fermes que ne l'entend l'usage diplomatique courant. « Tout comme l'air que nous respirons, a-t-il dit, l'alimentation et la nourriture sont absolument vitales à la vie humaine. Elles constituent un droit fondamental pour chaque être humain. C'est pourquoi elles ne devraient absolument pas être traitées comme n'importe quelle vulgaire marchandise. »

Le représentant du Vatican note que

parmi les graves problèmes affectant aujourd'hui l'humanité, la faim est celui dont la solution est à la portée des Nations. Qu'elle soit technique ou basée sur la prise en compte des questions environnementales, la solution à la faim ne passe pas par une simple équation mathématique, suggérant qu'il y a un trop grand nombre de bouches à nourrir. « C'est une question que nous devons affronter ensemble dans un engagement résolu à changer, y compris dans la perception que nous avons des pauvres, afin que ceux-ci soient impliqués non seulement dans la production, mais aussi dans la consommation des biens agricoles. »

Lucien Mpama

TerraTech
Le monde de l'informatique

CORE I3 - 2.5 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

379.000 TTC

ACER TRAVEL MATE
P253-M

INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

349.000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

unicef

ANNEXE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2013/002
REPERTOIRE DES LOTS PCD-JED PUBLICATION N°2 (PROJET CONGO JAPON)

DEPARTEMENT DES PLATEAUX

Localité / Département	N° des Lots	Désignation des Lots		
		CENTRES D'EVEIL	CENTRE DE RESCOLARISATION	BLOC LATRINES A 3 CABINES
PLATEAUX	Lot 1	1-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Odzio		1-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines au centre d'éveil/école primaire d'Odzio
	Lot 2	2-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Odzaton		2-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire d'Odzaton
	Lot 3	3-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Assengué		3-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines au centre d'éveil/école primaire d'Assengué
	Lot 4	4-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Mongolo		4-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire de Mongolo
	Lot 5	5-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Mbouemba		5-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire de Mbouemba
	Lot 6	6-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Abba1		6-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire d'Abba1
	Lot 7	7-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Imboulou village	7-2 Construction d'un bâtiment (02) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Ngo Centre	7-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire d'Imboulou village
	Lot 8	8-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Ossa2 (District de Makotipoko)		8-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire d'Ossa2 (District de Makotipoko)
TOTAL Centre d'éveil		08		
TOTAL Centre de rescolarisation			01	
TOTAL Bloc Latrine				08

unicef

ANNEXE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2013/002
REPERTOIRE DES LOTS PCD-JED PUBLICATION N°2 (PROJET CONGO JAPON)

DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Localité / Département	N° des Lots	Désignation des Lots		
		CENTRES D'EVEIL	CENTRE DE RESCOLARISATION	Bloc Latrines à 4cabines
LIKOUALA	Lot 1	1-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Epena		1-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines au centre d'éveil/école primaire à l'école primaire d'Epena
	Lot 2	2-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Betou		2-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire à l'école primaire de Betou
	Lot 3	3-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire au site de l'école primaire de Dongou		3-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines au site de l'école primaire de Dongou
	Lot 4	4-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Enyelle		4-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire d'Enyelle
	Lot 5	5-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Marien Ngouabi d'Impfondo	5-2 Construction d'un bâtiment (03) salles de classe + (01) blocs administratifs du centre de rescolarisation à l'école primaire Marien Ngouabi d'Impfondo	5-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire Marien Ngouabi d'Impfondo
TOTAL Centre d'éveil		05		
TOTAL Centre de rescolarisation			01	
TOTAL Bloc Latrine				05

unicef

ANNEXE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2013/002
REPERTOIRE DES LOTS PCD-JED PUBLICATION N°2 (PROJET CONGO JAPON)

DEPARTEMENT DE LA SANGHA

Localité / Département	N° des Lots	Désignation des Lots		
		CENTRES D'EVEIL	CENTRE DE RESCOLARISATION	Bloc Latrines à 4cabines
SANGHA	Lot 1	1-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Mboma	1-2 Construction d'un bâtiment (02) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Mboma	1-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire de Mboma
	Lot 2	2-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Mokeko Centre		2-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire Mokeko Centre
	Lot 3	3-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Mambeker Boucher	3-2 Construction d'un bâtiment (03) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Pokola	3-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire de Pokola
	Lot 4		4-1 Construction d'un bâtiment (02) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire Ngombé	4-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire Ngombé
TOTAL Centre d'éveil		03		
TOTAL Centre de rescolarisation			03	
TOTAL Bloc Latrine				04


unicef

ANNEXE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2013/002
REPERTOIRE DES LOTS PCD-JED PUBLICATION N°2 (PROJET CONGO JAPON)

DEPARTEMENT DU POOL

Localité / Département	N° des Lots	Désignation des Lots		
		CENTRES D'EVEIL	CENTRE DE RESCOLARISATION	Bloc Latrines à 4cabines
POOL	Lot 1	1-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Moutampa	1-2 Construction d'un bâtiment (02) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Ntari Ngouari	1-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines au centre d'éveil/école primaire de Moutampa
	Lot 2	2-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Mbandza Albert de Mindouli Centre	2-2 Construction d'un bâtiment (03) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Moubinougou de Mindouli Centre	2-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire Mbandza Albert de Mindouli Centre
	Lot 3	3-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Mindouli Gaspard de Missafou		3-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire Mindouli Gaspard de Missafou
	Lot 4	4-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Loulombo Gare		4-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire primaire de Loulombo Gare
	Lot 5	5-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Kibouendé		5-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 4 cabines du centre d'éveil/école primaire de Kibouendé
	Lot 6	6-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Imvoubu		6-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire Imvoubu
	Lot 7	7-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Odziba		7-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire d'Odziba
	Lot 8	8-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Loufoua Joseph	8-2 Construction d'un bâtiment (02) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire Mbemba Moubala	8-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Loufoua Joseph 8-4 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Mbemba Moubala
TOTAL Centre d'éveil		08		
TOTAL Centre de rescolarisation			03	
TOTAL Bloc Latrine				10

Répertoire des lots - ANNEXE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2013/001

Pour chaque enfant Santé, Éducation, Égalité, Protection FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ			
ANNEXE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 REPERTOIRE DES LOTS PCD-JED PUBLICATION N°2 (PROJET CONGO JAPON)			
DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE NOIRE			
Localité / Département	N° des Lots	Désignation des Lots	
BRAZZAVILLE	Lot 10	10-1 Construction d'un bâtiment (04) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Mayanga	10-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire de Mayanga
	Lot 11	11-1 Construction d'un bâtiment (04) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Ngamakosso	11-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire de Ngamakosso
	Lot 12	12-1 Construction d'un bâtiment (04) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Jacques Opangault	12-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire de Jacques Opangault
	Lot 13	13-1 Construction d'un bâtiment (04) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Moutabala	13-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire Moutabala
POINTE NOIRE	Lot 14	14-1 Construction d'un bâtiment (04) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire Marien Ngouabi de Pointe Noire	14-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire Marien Ngouabi de Pointe Noire
TOTAL Centre de rescolarisation		05	
TOTAL Bloc Latrine		05	



OFFRE D'EMPLOI :

Titre du poste : Assistante dentaire

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche deux infirmières jeunes diplômées même sans expérience professionnelle.

Les candidates retenues suivront une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet. Adresser votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET. Pour plus de précisions, appeler au 06 683 15 14 / 05 551 42 96.



ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C.sa WWW.AGCCONGO.COM



RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER



JEU CONCOURS

“Eliminatoires Coupe du Monde Brésil 2014”

“Les 11 véritables Fans des Diables Rouges”



Pronostiquez sur les résultats et remportez des prix incroyables




22 LOTS A GAGNER

Samedi 08 Juin à Franceville
GABON - CONGO






Samedi 15 Juin à Pointe Noire
CONGO - BURKINA-FASO

Appelez le numero * 134

ASSEMBLÉE NATIONALE

Un mémorandum des personnes vivant avec handicap

Le document soutient la candidature du coordonnateur national de la Fédération nationale des associations des personnes vivant avec handicap (Fénaphaco) au bureau de la commission nationale des droits de l'Homme.

Plusieurs centaines des membres des associations des personnes vivant avec handicap ont participé à un sit-in organisé le 28 mai devant le Palais du peuple, siège du Parlement. Cette manifestation organisée par la Fénaphaco était une expression du ras-le-bol des per-

sonnes vivant avec handicap (PVH) sur la désignation des candidats aux institutions de la République, principalement à la future Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH).

À cette occasion, un mémorandum a été déposé au bureau du président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, pour soutenir la candidature du coordonnateur national de la Fénaphaco, Patrick Pindu-di Lusanga au bureau de la CNDH. Pour le directeur national administratif de la Fénaphaco, Jean Étienne Makila, ce soutien des PVH à

Patrick Pindu se justifie par de nombreuses initiatives que ce dernier ne cesse de prendre en faveur des PVH de la RDC. Une délégation de la Fénaphaco conduite par le directeur national administratif a été reçue, à cet effet, par le directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale, Jean Pierre Lihau. Au sortir du Palais du peuple, Jean Étienne Makila s'est dit satisfait de l'accueil réservé par le cabinet du président de la chambre basse du Parlement.

Dénonciation d'une cabale montée

Le coordonnateur provincial de cette

fédération, Charles Mambu, a, à cette occasion, dénoncé une cabale qui serait montée par un conseiller au ministère des Affaires sociales, affaires humanitaires et solidarité nationale pour présenter un candidat non choisi par la Fénaphaco. « Ils ont choisi un candidat PVH que la Fénaphaco n'a pas présenté. Ce dernier, choisi par ce conseiller, n'est pas connu de nous, ne lutte même pas pour la cause des PVH en RDC et n'a pas le soutien des PVH », a-t-il expliqué.

Le souhait, pour ces PVH, est que l'As-

semblée nationale qui est une représentation du peuple ne tombe pas dans le piège tendu par ledit conseiller, qui voudrait servir ses intérêts en lieu et place de ceux des PVH qui croupissent dans la misère. « Retenir un candidat non désigné par la Fénaphaco serait une insulte pour les PVH qui ont massivement voté pour Joseph Kabila à la présidentielle de 2011. C'est avec raison qu'on leur retourne l'ascenseur en retenant le nom de leur candidat à la CNDH », ont appuyé ces personnes.

Lucien Dianzenza

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CÉNI

La dernière ligne droite

Le bureau de la chambre basse du Parlement qui assure l'arbitrage s'en tient au respect strict de la parité et de la géopolitique afin de garantir une meilleure représentativité nationale à la future commission électorale.

Les jours passent et l'on se rapproche de plus en plus du délai butoir de quarante-cinq jours réglementaires imposé à l'Assemblée nationale pour l'installation des nouveaux membres de la Ceni. Des nouvelles en provenance du Palais du peuple laissent entendre que toutes les composantes et sous-composantes ont déjà transmis au bureau de la chambre basse les noms de leurs représentants à la future institution électorale. Le compte à rebours a déjà commencé. Le groupe parlementaire UNC qui traînait jusqu'à s'est finalement mis au pas en désignant ses délégués. En fait, à en croire les explications fournies par le président de l'Assemblée nationale, chaque composante a déposé comme convenu, trois candidats pour le poste lui réservé à l'exception des confessions religieuses qui se sont accordées sur le nom d'un seul candidat. Le bureau de l'institution est donc appelé à assurer l'arbitrage de tous les dossiers lui transmis pour faciliter le choix par consensus des délégués de chaque composante en tenant compte du critère de la représentativité de toutes les onze provinces et de la parité. Un exercice périlleux que de dégager un choix unique pour un poste entre trois candidatures lorsqu'on connaît les intérêts qui, généralement, sous-tendent ces genres d'opérations. À la société civile particulièrement, renseigne-t-on, les choses ne paraissent pas aussi simples que cela surtout au niveau de la composante confessions religieuses. La candidature d'Apollinaire Malu Malu continue à faire jaser dans les milieux religieux. La Cenco déclare ne pas avoir présenté un quelconque délégué pour le représenter à la Ceni. Elle mise plutôt pour un laïc en lieu et place d'un ecclésiastique. Cette opposition manifeste de la Cenco au retour éventuel de l'abbé Malu Malu au perchoir de la Ceni n'est pas appuyée par une correspondance adressée au bureau de l'Assemblée nationale. « Si la Cenco nous saisit, nous pourrions trouver une solution dans le respect des principes édictée par la loi », a déclaré le speaker de la chambre basse du Parlement. Entre-temps, les organisations des droits de la femme et celles d'éducation civique et électorale ont présenté chacune leurs trois candidatures exigées aux postes leur réservés en tenant compte des exigences de la parité et de l'équitable régional.

L'UDPS, un casse-tête

Damant le pion aux catholiques qui continuent à tergiverser, la société civile des Églises et confessions religieuses (Sociercor), une structure regroupant en son sein 876 Églises et confessions religieuses actives est montée au créneau pour présenter son unique candidat à la présidence de la Ceni : le pasteur Ngalasi Kurisini Aggrey. Une autre confusion s'observe du côté de la composante opposition à travers le groupe parlementaire UDPS. Aubin Minaku a confirmé avoir reçu deux listes émanant d'une part du groupe parlementaire UDPS et alliés et d'autre part de l'UDPS/FAC, les deux tendances se prévalant d'une certaine légitimité. Entre-temps, d'autres noms proposés par les trois composantes sont sujets à controverse au regard de leur profil douteux. Là-dessus, la commission politique, administrative et juridique qui statue sur les différentes candidatures devra écarter en amont celles réputées non conformes. « Il y en aura certainement d'autres pour lesquelles l'Assemblée nationale devra statuer en toute objectivité et sur base de la loi pour faire un choix judicieux », commente une source proche de l'institution parlementaire.

Toutefois, un rééquilibrage s'impose du point de vue de la parité et de la géopolitique. Là-dessus, il a été convenu qu'aucune province n'aura deux représentants à un poste. « Si une province est reprise par trois ou quatre noms à la fois, nous allons inviter les composantes pour qu'un compromis soit levé », a tenu à rassurer Aubin Minaku qui tient à la représentativité nationale au sein de la Ceni. Rappelons que parmi les treize membres qui composent la Ceni, six seront issus de la majorité présidentielle dont deux femmes et quatre de l'opposition dont une femme. Les trois autres membres proviendront de la société civile. Le bureau de la nouvelle Ceni est, par ailleurs, composé de six membres et son président sera issu de la société civile.

Alain Diasso

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Le bois de la RDC à la merci des sociétés internationales

De l'avis d'un expert qui s'est confié à l'AFP, le bois se monnaie et s'échange, dans les forêts congolaises, contre des paquets de cigarettes, un sac de farine ou un fusil de chasse.

Dans un récent rapport, la Banque africaine de développement (BAD) et ses partenaires ont conseillé au continent africain une gestion efficace et équitable des ressources agricoles, extractives et énergétiques comme solution pour conjuguer croissance économique et développement humain. C'était sans compter avec le pillage systématique des forêts africaines organisé notamment par des sociétés venues d'outremer contre toute volonté de développement local. L'une des victimes de cette pratique n'est autre que la RDC où des ONG ne cessent de dénoncer une mauvaise exploitation des forêts par « des sociétés internationales en association avec des autorités ».

Selon une dépêche de l'Agence France Presse (AFP) citant un rapport de l'ONG britannique Ressource extraction monitoring, le trafic du bois ne connaît aucune limite sur l'ensemble des forêts du bassin du Congo, malgré les règles récemment adoptées en Europe sur l'importation du bois africain. Le « commerce » du bois se fait au détriment des communautés locales et de l'État. « Le Wenge notam-

ment un bois noir, veiné et lourd, qui sert à la décoration, est l'objet de toutes les convoitises. "Un mètre cube de Wenge vaut 5 dollars américains dans la forêt lors de son achat légal à des communautés locales, arrivé au port et chargé sur un bateau, il coûte 450 dollars, les taxes sont définies sur ces montants alors qu'en Europe il est vendu entre 5 et 8.000 dollars", explique à l'AFP un expert qui souhaite rester anonyme. "Le manque à gagner est énorme pour l'État congolais et les populations!" », précise l'AFP.

La fuite des devises occasionnée par ce trafic illicite est loin de favoriser la réduction de la pauvreté, du chômage et la disparition des inégalités de revenus. Elle n'est pas bénéfique pour les populations en termes d'amélioration des niveaux de santé et de l'éducation, les entreprises incriminées n'ayant pas des obligations sociales vis-à-vis des communautés locales. Or, le rapport de la BAD insiste sur la nécessité d'optimiser l'exploitation des ressources naturelles, y compris l'agriculture, par une meilleure gestion de la propriété foncière pour espérer concilier la croissance attendue en 2013-2014 et le développement humain. Ainsi, les gouvernements et les investisseurs sont invités à s'assurer que les revenus des ressources naturelles y compris celles du

secteur du bois et des industries extractives bénéficient à l'ensemble de la société. Parmi les pays accusés d'avoir fermé les yeux sur le trafic illicite entretenu en RDC au profit des intérêts des exploitants, se trouve également la Belgique, au regard de l'importance du port d'Anvers pour l'entrée du bois congolais en Europe. À cet effet, « Greenpeace Afrique a récemment dénoncé le débarquement légal à Anvers d'une cargaison d'Afromosia, un autre bois rare utilisé en décoration dont l'origine était illégale ». Il s'agissait de 40 mètres cubes sortis du pays via le port de Matadi en partance pour la Belgique. Greenpeace a notamment relevé dans son rapport de mars 2013 le fait que des bois saisis par la police sont fréquemment remis dans le circuit commercial. D'autres rapports constatent que « le ministère congolais de l'Environnement a attribué des permis artisanaux bien au-delà du nombre autorisé à des sociétés servant de prête-nom à des intérêts étrangers et nationaux ».

Notons que l'ensemble des forêts du bassin du Congo, qui s'étend sur une centaine de millions d'hectares, est considéré comme le deuxième poumon vert du monde après l'Amazonie.

Jules Tambwe Itagali

SECTEUR PRIVÉ

Aucun répit dans la lutte contre la corruption

L'expert de Synergie Group, Nico Minga, a jugé nécessaire d'explorer des pistes, notamment la constitution d'un observatoire pour mobiliser tous les acteurs concernés dans la lutte contre le fléau, la création d'un label de qualité et l'intégration d'une clause anti-corruption dans les contrats.

L'idée, a-t-il insisté, est d'arriver à imposer systématiquement la transparence dans la gestion quotidienne des entreprises privées en RDC. Il n'y a pas de « corrompus » sans « corrupteurs », a-t-il rappelé. Selon lui, il faut poser la question de la corruption dans toute sa complexité au regard de la pauvreté généralisée de la population. Nico Minga a développé la problématique devant une vingtaine d'entreprises à l'usine de Kingabwa de Nestlé Congo SPRL, une filiale de Nestlé S.A, leader mondiale en matière de nutrition, santé et bien-être. Cette forte délégation des représentants du secteur privé a ainsi pris part aux échanges dans le cadre d'un séminaire axé sur la bonne gouvernance et la lutte

contre la corruption dans les milieux des affaires, le 28 mai. L'activité a bénéficié du soutien de certains partenaires au développement dont l'ambassade de Grande-Bretagne et celle du Canada.

Les participants à ces travaux ont eu l'occasion d'échanger globalement sur la situation du climat des affaires en RDC. Les échanges ont porté aussi sur une initiative en cours, sous la coordination de Marie-Chantal Kaninda, directrice des relations extérieures pour l'Afrique de l'ouest, centrale et Madagascar du groupe Rio Tinto. En effet, les entreprises sont invitées à s'engager formellement dans la lutte contre la corruption en signant le Code de bonne conduite du secteur privé. Cette initiative rappelle au secteur privé son importance dans le contexte d'affaires en RDC. En ramenant l'éthique dans les actes quotidiens, même les plus anodins, les opérateurs économiques apporteront une contribution non négligeable à la lutte contre la corruption.

Pour l'entreprise hôte, Nestlé Congo, cette rencontre en son usine lui a permis de partager son expérience dans la conduite des affaires. Rappelant les valeurs et principes Nestlé dans le monde, Hervé Barrère a mis en exergue des points sur lesquels son entreprise ne transige pas, notamment l'attachement à la conformité, l'engagement pour le développement durable dans la communauté et la résolution des problèmes spécifiques de celle-ci. « Grace à l'attachement à notre code de conduite interne et à une bonne appropriation des principes et valeurs de Nestlé, nos employés arrivent à exprimer des attitudes non seulement conformes mais surtout in-dennées de toute corruption et ce, dans le respect des prescrits, normes et lois applicables au Congo, favorisant ainsi une interaction transparente et constructive avec l'administration publique », a-t-il martelé. L'un des moments forts du séminaire a été la visite guidée de l'usine.

Laurent Essolomwa

CÉLÉBRATION

La Journée mondiale sans tabac

Le thème retenu pour la 26e journée, ce 31 mai, porte sur l'interdiction totale de la publicité, de la promotion et du parrainage en faveur du tabac.

Les conséquences du tabagisme ne sont plus à démontrer. Il est à la base de graves maladies qui accroissent le taux de mortalité dans le monde. Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), chaque année l'épidémie du tabagisme tue plus de six millions de personnes dans le monde suite aux nombreuses maladies qui engendrent l'incapacité et la pauvreté. D'après les projections de cette agence onusienne, si rien n'est fait d'ici 2030, le nombre de décès dus au tabagisme atteindra dix millions par an dont 70% surviendraient dans les pays en développement.

Face aux conséquences désastreuses du tabagisme sur la santé de la population, le gouvernement congolais, révèle le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi lors de son

adresse à la Nation à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale sans tabac, a mis en place le programme national de lutte contre les toxicomanies et les substances toxiques, qui est un cadre approprié pour la mise en œuvre de la convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. De l'avis du ministre de la Santé, en attendant la loi antitabac actuellement en projet, la lutte antitabac en RDC est « réglementée par un certain nombre d'arrêtés ministériels et autres dispositions administratives qui interdisent toute forme de publicité directe ou indirecte en faveur du tabac, la promotion et le parrainage ». Toutefois, précise le Dr Félix Kabange Numbi, la lutte contre le tabac exige beaucoup de ressources financières. Raison pour laquelle il invite les bailleurs traditionnels du ministère de la Santé à appuyer ce programme dans la lutte contre l'épidémie de tabagisme et d'alcoolisme en RDC.

Aline Nzuzi

SECTEUR DE LA SANTÉ

Ouverture de la réunion du comité national de pilotage

Au cours de la concertation, il sera question d'échanger sur la situation sanitaire.

Pour le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, qui a ouvert les retrouvailles à l'hôtel Sultani, les participants se pencheront sur deux priorités majeures, à savoir le processus de mise en place des divisions provinciales de la santé et le lancement officiel du processus de mise en œuvre du cadre d'accélération de la réduction de la mortalité de la mère et de l'enfant.

Ces assises doivent, poursuit-il, donner un coup d'accélération dans la mise en œuvre de la réforme de l'administration publique au niveau provincial, en lien avec la décentralisation sectorielle. « C'est pourquoi je compte sur la contribution de chaque partenaire ici représenté pour que nous puissions conjuguer les efforts dans ce processus qui devra, à terme, permettre au pays de disposer d'une administration saine, performante et promouvoir ainsi la bonne gouvernance », indique le Dr Félix Kabange Numbi.

De son côté, le secrétaire général par interim à la

Santé, Komba Djeko pense que cette réunion permettra à tous les participants d'être à l'écoute, de se parler, de négocier, de forger un projet commun, de rendre des comptes et surtout d'être responsables ensemble. À l'entendre parler, les participants à cette réunion ne sont pas dans un tribunal où il y a d'une part les accusés et d'autre part le procureur.

Pour Komba Djeko, tous les participants sont individuellement ou collectivement responsables soit de l'échec soit de la réussite dans la réduction de la morbidité et mortalité maternelle et infantile-juvénile; de l'amélioration de l'accès à des services de santé de qualité et de la responsabilité de la communauté dans la promotion de la santé et la gestion des problèmes de santé. Quant au coordonnateur par interim du groupe interbailleur, au cours de ces assises, il sera question aussi d'apprécier les progrès des réformes institutionnelles et des dispositifs opérationnels accomplis dans la mise en œuvre du plan national de développement sanitaire (PNDS) 2011-2015 et ainsi entrevoir les perspectives à venir.

A.Nz.

ASSISTANCE

Le Dr Félix Kabange Numbi visite la veuve Lumumba

Soucieux de s'enquérir de l'état de santé de l'épouse du défunt premier ministre de la RDC, Pauline Lumumba, le ministre de la Santé publique s'est rendu le 28 mai dans sa résidence située sur le Boulevard du 30 juin.

La famille de Lumumba a vraiment été réconfortée par l'arrivée du Dr Félix Kabange Numbi chez elle. L'un des fils du défunt premier ministre de la RDC a exprimé son émotion en ces termes: « Je suis heureux de constater que le gouvernement de la République s'inquiète de l'état de santé de notre maman. Avec l'âge, elle est tous les temps malade. La présence du ministre de la Santé publique prouve que le gouvernement ne nous a pas abandonnés, il se sent concerné et impliqué pour tout faire afin que notre maman recouvre sa santé et qu'elle vive le plus longtemps possible ».

Le ministre de la Santé publique place cette visite



Le ministre de la santé publique s'entretenant avec la veuve Lumumba dans le cadre de ses attributions. « Il est de mon devoir en tant que ministre de la Santé de venir la rendre visite », a-t-il déclaré. « Le chef de l'État et le Premier ministre, a-t-il renchérit, se préoccupent beaucoup de l'état de santé de tous ceux qui ont participé à l'indépendance de la RDC. C'est la raison pour laquelle lorsqu'ils ont appris que la veuve Lumumba avait des problèmes de santé, ils m'ont recommandé de venir la voir pour leur faire un rapport sur son état de santé ».

A.Nz.

CHAN 2014

La RDC reçoit le Congo Brazzaville le 23 juin

Le sélectionneur des Léopards locaux, Santos Muitubile, a pour ce faire publié une liste de vingt-huit joueurs présélectionnés. Le début des entraînements est prévu pour le 5 juin.



Les Léopards locaux

Les Léopards locaux de la RDC accueilleront, le 23 juin prochain, au stade des Martyrs de Kinshasa les Diables Rouges de la République du Congo Brazzaville, en match aller du premier tour des éliminatoires de la 3e édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) prévu pour janvier et février 2014 en Afrique du Sud. Le match retour est prévu pour le 7 juillet. Le vainqueur de la double confrontation entre la RDC et le Congo Brazzaville s'opposera, le 28 juillet et le 11 août, au gagnant du match entre le Cameroun et le Gabon. Trois équipes sortiront de la zone centre (Afrique centrale) pour participer à la phase finale du Chan en Afrique du Sud d'où se regrouperont au total seize pays.

L'on rappelle que la RDC avait remporté la première édition du Chan en 2009 en Côte d'Ivoire en battant en finale le Ghana par deux buts à zéro, deux réalisations d'Alain Kaluyitukadioko et Bedy Mbenza lorsqu'ils jouaient encore dans Mazembe. La deuxième édition disputée organisée au Soudan en 2011 a été gagnée par la Tunisie. La RDC avait été éliminée en quart de finale par la Tunisie (0-1).

Pour le Chan 2014 en Afrique du Sud, le staff technique des Léopards locaux dirigé par Santos Muitubile a récemment rendu publique une liste des vingt-huit joueurs présélectionnés. Les entraînements débutent le 5 juin, indique-t-on. Les joueurs convoqués sont les gardiens de but Lomboto Hervé (V.Club), Kanyinda Tshini (Dragons), Kalambay Katembwe (Sanga Balende); les défenseurs Issama Mpeko (V.Club), Ebunga Simbi (V.Club), Ungenda Bobo Muselenge (Dcmp), Joël Kimwaki Mpela (Tp Mazembe), Andy Bikoko (Shark XI FC), Lino Masombo (Lupopo), Ekangamene Enoch (Jogari), Mutombo Kazadi (V.Club) et Manitou Matondo (Dragons).

Les milieux appelés par Santos Muitubile sont Pembele Mukani (CS Don Bosco), Hervé Kabamba (Don Bosco), Kisombe Mankuntima (DCMP), Luvumbu Nzinga (V.Club), Ntambwe Mayala (Dragons), Ikanga Mayimona (Africana), Eric Kanza (OCK), Mohuta Ngbanda (TP Molunge), Badibake Mpongo (Sanga Balende), Kabamba Mukundi (Sanga Balende), Kabengele Nzadi (TC Elima), Mubele Ndombe (V.Club). Les attaquants qui ont attiré l'attention du sélectionneur des Léopards locaux sont Mputu Mabi Trésor (TP Mazembe), Éric Bokanga (TP Mazembe), Mukenga Mukendi (DCMP), Joël Musingi Mazona (Style), Makusu Mondele (New Belor), Sapu Kasende (Shark XI Fc) et Monzele Otey (Dragons).

Martin Enyimo

BAEPD-CONGO/asbl

École des langues

Swahili
LingalaKikongo
TshilubaFrançais
Anglais

Nous organisons les cours à distance avec cambridge international collège de Grande Bretagne, Bureautique, Service immobilier.

Interpretariat/Traduction

BP : 1307 Kin 1, Avenue Kwango N° 131/Gombe, derrière INA.

Tél : +243898979931, +243895770473/

E-mail : denisweteshe@hotmail.com

03 juin 2013 début de la nouvelle session

NB : HATEZ-VOUS, CAR LES PLACES SONT LIMITÉES

MUSIQUE

Youssoupha réalise son rêve de se produire à Kinshasa

Le rappeur va se produire pour la première fois dans la capitale congolaise où il est né (34 ans en août 2013). Youssoupha Mabiki, fils de Tabu Ley, donne un contenu significatif à cette production à Kinshasa : c'est l'apothéose de son album *Noir Désir* sorti en janvier 2012.

Le français de souche congolaise, Youssoufa Tabu, fils de l'icône de la rumba congolaise Tabu Ley Rochereau, va se produire pour la première fois de sa carrière à Kinshasa, précisément le 1^{er} juin au Parking du Grand Hôtel Kinshasa. Ce sera toutefois, son deuxième show en République démocratique du Congo après le concert livré à Lubumbashi dans la province du Katanga.

Arrivé dans la capitale le 28 mai en provenance de Paris, Youssoufa a été devant la presse le 29 mai afin de parler de cette production. Il était accompagné de son producteur et producteur du spectacle de Kinshasa, Philo Kozi dit Sinistre et aussi son manager d'origine malienne Lassana. « J'attendais ce concert depuis longtemps. Et je voulais bien le faire, se-



L'affiche du concert

lon les normes afin que cela soit un show culturellement abouti, et non faire un truc à l'arrachée », a-t-il déclaré. Le concert de Kinshasa est produit par le label Bomayé Musik qui regroupe justement Youssoupha, Philo et Lassana. « Nous sommes de jeunes producteurs

indépendants. Tout ce qu'on fait, on le fait de notre propre force, notre énergie. Il n'y a aucune maison de disque derrière nous, juste notre label et des partenaires qui ont cru à ce show de Kinshasa », a tenu à souligner le rappeur lors de la conférence de presse. Des sponsors ac-

compagnent Youssoupha dans ce show de Kinshasa, dont Rawbank, Orange, Bruxelles Airlines, la Skol, la chaîne de radiotélé B-One, ONG Salam Santé, Voyages Djazzair, Kwilu Bar.

Le concert de Kinshasa mettra plein feu sur le dernier opus du rappeur, « Noir

désir » sorti en janvier 2012. Avec cette œuvre, Youssoupha a fait le Zénith, l'Olympia où son père, Tabu Ley, s'était produit en 1970. Le rappeur a effectué des tournées depuis la sortie de *Noir Désir* vendu des millions d'exemplaires jusqu'à se voir décerner le disque d'or et de platine. Le public de Kinshasa pourra donc lui aussi suivre en live les morceaux contenus dans *Noir Désir* le 1^{er} juin au Parking du Grand Hôtel Kinshasa. Et pour Youssoupha, le concert de Kinshasa, c'est l'apothéose. À propos des projets, Youssoupha envisage la promotion des jeunes artistes congolais à travers de la représentation de Bomayé Musik à Kinshasa. Il s'agira alors de recruter des jeunes rappeurs talentueux, travailleurs et bien entendus ambitieux pour leur carrière. Le 1^{er} juin, c'est la Journée internationale de l'enfant. Et dans ce chapitre de la protection de l'enfant, le rappeur a mis en place l'Association Nouvelle école qui distribue des fournitures scolaires dans les écoles.

Martin Enyimo

PEINTURE ET SCULPTURE

Les grands maîtres de la RDC en exposition ce week-end

Sur invitation, les amateurs d'art contemporain assisteront à l'événement qu'abritera le jardin de la résidence de l'ambassadeur d'Espagne dès ce 31 mai jusqu'au 2 juin.

Il y aura du beau monde pour l'exposition clairement VIP de Hana Jadot en hommage aux icônes de l'univers pictural et sculptural de la RDC. « Les Grands Maîtres », peintres et sculpteurs de renom qu'il entend réunir autour de cette même exposition lui donnent un sérieux prestige. En effet, les participations annoncées sont de nature à aiguïser la curiosité des amateurs d'arts.

Avoir à portée de vue les réalisations d'artistes contemporains connus et appréciés au niveau international de la stature des Mes Liyolo, Lufwa, Lema, Mavinga, Wuma, Molambu, Chenge ou encore Claudy Khan, n'est pas chose commune. L'exposition qui tient de l'inédit donne lieu à une sorte de croisement de talents en droit de susciter un réel engouement. C'est dire qu'il sera possible d'apprécier en une fois des œuvres de belle facture. Chacun y « marquera son territoire » avec sa touche particulière quitte à se présenter sur son meilleur jour. Un quotidien kinoïse s'est même permis d'évoquer « une dé-

monstration de force de ces génies créateurs ». Une occasion qui s'offre pour ainsi dire tout à leur avantage pour se manifester à un public plus large qu'en temps ordinaire.

L'exposition-vente des « Grands maîtres » est donc à percevoir telle une belle vitrine plus appréciable que le cadre restreint des ateliers de ces derniers. Il s'agit donc véritablement de rendre hommage à ces « Grands » de la peinture et de la sculpture contemporaine congolaise qui ont mis leur talent au service de l'émergence de la culture congolaise sur la scène internationale. La plupart ont dévoué leur jeunesse à leur art produisant des œuvres monumentales dont le rayonnement reste proportionnel à leur facture et digne de les porter dans les grands salons d'exposition dans le monde où certaines y ont trouvé leur place. Aujourd'hui, à un âge plus avancé, alors qu'ils n'ont rien perdu de leur superbe, ils ont encore du talent à faire prévaloir face à une jeunesse souvent plus entreprenante. C'est là le défi que s'est juré de relever Hana Jadot de concert avec le diplomate espagnole sensible à la démarche jugée louable et digne d'intérêt.

N.M.

PERCUSSIONS

Le Festival Mbonda Elela ouvre ses portes ce 31 mai

Il va y avoir de l'animation ce week-end sur l'avenue de la Paix avec les dix groupes tenus d'y prester à dater de ce vendredi jusqu'à dimanche.



L'affiche du Festival des percussions Mbonda Elela

Le prélude à la première édition du Festival de percussions Mbonda Elela laissait présager un grand événement. L'affiche de ce rendez-vous du week-end qui prendra en otage l'esplanade Wallonie-Bruxelles en pleine avenue de la Paix à Gombe à

moitié locale est de bonne réputation.

L'ambiance sera assurément de la partie avec les dix spectacle que livreront les dix groupes au programme, le double de l'affiche de l'événement de février. Il y a lieu de se faire une idée de l'envergure du festival en considération des artistes attendus. En effet, organisé sous la bénédiction du gouverneur de la ville, André Kimbuta, le festival initié par l'orchestre La Sanza, avec une dizaine de partenaires locaux et de Wallonie-Bruxelles international, accueille cinq hôtes. Les plus proches, la Compagnie musée d'art viennent du Congo-Brazza voisin et Ruciteme culture du Burundi qui, avec une délégation de dix artistes, sont présents à Kinshasa depuis la matinée du 30 mai. Sont également invités à cet événement de portée internationale la Guinée-Conakry dont le groupe Bademaya entend récidiver sa forte animation de la seconde soirée des Nuits des percussions le 20 février dernier. Les Femmes battantes de Côte d'Ivoire vont faire leur entrée dans la danse tandis que Pierre Vaiana, un habitué des scènes jazz congolaises va également s'exprimer sur le podium du festival Mbonda Elela. Quant à la participation locale déjà assurée en février par Tuta ngoma, le Ballet Arumbaya et le spectacle Etoko sera enrichie par deux nouvelles. Il s'agit d'Eddy Mboyo et de son groupe La Sanza et de Paul Le Perc qui avait fait une brève mais belle apparition lors des Nuits des percussions passées.

Nioni Masela

Nous sommes tous

BIAC
Banque Internationale pour l'Afrique au Congo

Première banque de proximité en RDC

Banque Internationale pour l'Afrique au Congo
87 Boulevard du 30 juin Kinshasa / Gombe, Tél. : +243 (0)81 555 4000

www.biac.cd

DAK'ART 2014

La Biennale lance un appel à candidatures

Du 9 mai au 8 juin 2014 aura lieu à Dakar, au Sénégal, la Biennale de l'art africain contemporain. Ce festival, qui accueillera de nombreux artistes et professionnels des arts visuels de l'Afrique et du monde, lance un appel à candidatures pour l'exposition internationale Dak'Art 2014. Les artistes contemporains africains et de la diaspora africaine peuvent poser leur candidature jusqu'au 15 septembre 2013.

Ce festival est l'un des plus grands rendez-vous dédiés à l'art africain contemporain. La onzième édition regroupera de nombreux artistes et professionnels

des arts visuels de l'Afrique et du monde. Ce sera un moment important de réflexion sur les métiers de l'art.

« Si autrefois, les artistes traitaient directement avec leurs clients, le marché de l'art tel qu'il existe aujourd'hui a introduit des intermédiaires dans la transaction des œuvres d'art : marchands, agents, galeristes, commissaires, critiques, conservateurs, collectionneurs, mécènes », a souligné Babacar Diop, secrétaire général de la biennale.

En prélude aux rencontres et échanges de la prochaine biennale, un séminaire de formation

intensive sera organisé au Sénégal sur les métiers des arts visuels à destination des artistes et professionnels des arts plastiques du 11 au 13 juin 2013 à la maison de la culture Dousta Seck.

Dak'Art est la plus grande biennale d'art contemporain en Afrique. Elle offre une plateforme aux professionnels de l'art et présente les tendances artistiques africaines. C'est un espace de légitimation de la création plastique africaine en ce sens qu'elle est un lieu de rencontres et de questionnements théoriques autour des arts et de l'esthétique africains.

Désirée Hermione Ngoma

COOPÉRATION CULTURELLE

Un don de cent ouvrages aux lycées de Brazzaville

À travers ce don d'ouvrages, fait le 28 mai dernier, le directeur du Centre culturel russe (CCR), Sergey Belyaev vise à promouvoir la langue russe au Congo.

Il s'est, à cet effet, entretenu avec les proviseurs des lycées d'enseignement général de Brazzaville, avant de leur remettre les manuels. Sergey Belyaev s'est félicité que la langue russe soit enseignée pratiquement dans tout le cycle supérieur en République du Congo, qui, sur ce plan, fait figure d'exception en Afrique. C'est un héritage positif qu'il faut soutenir, estime-t-il. Dans cette perspective, le directeur du CCR a entrepris depuis quelque temps de faire des dons d'ouvrages en russe à différentes structures publiques : à l'université Marien-Ngouabi, à la Bibliothèque nationale, et maintenant à l'Inspection des lycées de Brazzaville.

« Aujourd'hui, nous faisons un don de livres destinés aux lycées. Ce livre est assez spécial : il a été préparé avec la collaboration de professeurs de langue russe et d'une personne qui a fait ses études en Russie et qui travaille maintenant en République du Congo en qualité de sous-préfet du district

d'Oyo. Ce manuel est très apprécié en Russie : il a été déjà publié et distribué dans d'autres pays francophones. Je suis très content que nous ayons la possibilité de distribuer la nouvelle édition de ce manuel ici, pour tous les lycées, dans le but de continuer

Emmanuel Moussa, proviseur du lycée de la Révolution, en sa qualité de doyen des proviseurs, a souligné que ce geste marquait un pas important dans la coopération avec la Russie. La coordination des inspections se chargera de leur répartition, a-t-il indiqué



Le directeur du CCR échangeant avec les proviseurs

cette tradition », a-t-il indiqué. Le directeur du CCR, qui a salué l'incalculable contribution du sous-préfet d'Oyo, a annoncé aussi qu'il attendait de nouveaux livres. Le CCR, a-t-il précisé aux proviseurs des lycées de Brazzaville, travaille présentement au développement de l'enseignement en ligne.

avant de lancer un appel aux chargés culturels des ambassades dont les langues sont enseignées au Congo, comme l'espagnol, l'allemand, le portugais, etc., leur demandant de faire autant pour encourager la promotion de ces langues qui tendent à disparaître de l'enseignement.

Bruno Okokana

RAPPROCHEMENT DES CULTURES

Brazzaville accueillera le carnaval colombien de Barranquilla en octobre 2013

L'événement s'inscrit dans le cadre du suivi de l'année internationale pour le rapprochement des cultures et de la prochaine décennie des Nations unies sur le thème de la promotion du patrimoine culturel congolais, au service du développement durable.

« En lançant cette initiative, nous voulons apporter notre contribution à la coopération sud-sud telle qu'encouragée lors du sommet à Brazzaville des pays des trois plus grands bassins forestiers tropicaux du monde : l'Amazonie, le Congo et le Bornéo-Mékong », a expliqué l'initiatrice du projet, la Colombienne Clara Ines Chaves, le 29 mai au cours d'une conférence de presse animée conjointement par les représentants de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), du ministère des Affaires étrangères, de la Fondation Congo Assistance et du Centre Ephata. Le carnaval de Barranquilla qui se tiendra du 8 au 10 octobre prochain, tire ses racines de l'Afrique. C'est une expression culturelle colombienne. Il est inscrit au patrimoine culturel intangible de l'humanité de l'Unesco, dont une grande partie des racines sont africaines et plus spécifiquement congolaises. « L'objectif du projet est la promotion et la valorisation du patrimoine culturel congolais comme une ressource du pays pour le développement durable, à travers l'exemple du carnaval de Barranquilla. Cette expérience, dans sa dimension internationale, cherche à renforcer la culture comme élément intégrateur en faveur

de la paix et du développement », a indiqué Clara Ines Chaves.

Prenant la parole tour à tour, les autres conférenciers ont apprécié l'événement, en affirmant qu'il permettra de mettre en exergue la richesse culturelle congolaise qu'on ignore mais qui constitue un grand patrimoine. « C'est une excellente initiative. Nous espérons que ça sera une occasion pour les acteurs du patrimoine de s'inspirer du modèle colombien, de voir comment la Colombie a pu valoriser son patrimoine immatériel pour en faire une industrie qui figure sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Nous ne pouvons que soutenir ce type de manifestation et saluer cette exercice qui consiste à faire découvrir aux Congolais la culture colombienne », a déclaré le Représentant de l'Unesco, Abdourahamane Diallo.

La tradition du carnaval de Barranquilla remonte au 19e siècle. Il est connu du fait qu'il occupe la deuxième position en Amérique latine après celui de Rio de Janeiro au Brésil.

À Brazzaville, l'activité est soutenue par d'autres organisations telles que le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Les revenus permettront de venir en aide aux personnes vulnérables. Cette première édition du carnaval de Barranquilla a pour marraine la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, dont la Fondation se fixe comme objectif l'assistance aux personnes défavorisées.

Yvette Reine Nzaba

Paris : « Palabres autour des arts » le 31 mai à la Librairie-Galerie Congo

La Librairie-Galerie Congo accueille aujourd'hui à 18 h 30 une nouvelle édition de « Palabres autour des arts » animée par Joss Doszen et ses chroniqueurs sur le thème de la marginalité dans les littératures africaines.

Les chroniqueurs présenteront chacun le livre le plus marginal chroniqué cette année. Cela ira de La brève histoire de ma mère de Dibakana Mankessi aux Mathématiques congolaises d'In Foli Jean Bofane. Ensuite, quatre écrivains présenteront leur œuvre : Reine Mbea (Les aventures de Sissi), Touhfat Mouhtare (Âmes suspendues), Mabrouck Rachedi (Le petit Malik) et Marien F. Ngombe (Le Bâtiment A). Comme toute palabre qui se respecte, une discussion avec le public s'ensuivra ainsi qu'une séance de dédicace et un cocktail.

Cette rencontre sera l'occasion de célébrer le second anniversaire de « Palabres autour des arts », une aventure passionnante autour des littératures d'Afrique.

Librairie-Galerie Congo
23, rue Vaneau Paris 7^e
Entrée libre.

Pauline Pétesch

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE

CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00

KD Computer

+242 044758841
+242 066689011
KIN : 0899320131

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL D'ÉLITE 1

AC Léopards de Dolisie ne lâche rien

Les Fauves du Niari se sont imposés, 1-0 mercredi, devant Interclub pendant que Kondzo, son poursuivant immédiat, courrait l'échine devant les Diables noirs

Ces deux matchs en retard du championnat national d'Élite 1 se sont disputés le 29 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat. Ils n'ont aucune conséquence sur la position de l'Athlétic Club Léopards qui continue à caracoler seul en tête avec une marge plus importante de six points d'avance sur son dauphin. L'Athlétic Club Léopards a totalisé ses trente points grâce à sa victoire étriquée d'un but à zéro devant les militaires d'Interclub en match remis de la 9^e journée. Une victoire qui fût longue à se dessiner puisque c'est le remplaçant Kessel Tsiba Moukassa qui a soulagé le banc des Fauves du Niari en trompant d'une frappe de près de 30 mètres, le portier de l'Interclub à la 83^e minute.

Les Diables noirs remontent à la 3^e place

L'équipe s'est imposée devant Kondzo sur un score de 2-1 en match en retard de la 5^e journée avant de réaliser la montée la plus spectaculaire. Une victoire qui fait du bien à l'équipe avant sa rencontre de ce dimanche contre AC Léopards. Les Diables noirs passent de

la 8^e à la 3^e place avec 21 points. Ils devancent l'AS Cheminots grâce à la différence des buts. C'est Lorry Nkolo qui ouvrait la marque à la 20^e minute pour le compte des Jaune-et-Noir. Son douzième but de la compétition lui permet de revenir à la hauteur de Rudy Guelord Bhebey Ndey. FC Kondzo égalisait dix-neuf minutes plus tard par l'entremise de Christ Bakaki. Les Diablotins marquaient le but de la victoire à la 53^e par Bercyl Obassi.

Les Diables noirs et l'AS Cheminots sont respectivement suivis de Cara, avec 20 points+6 et du FC Bilombe, 20 points également mais avec une différence de zéro. Le Saint-Michel de Ouénzé (SMO) est 7^e avec 19 points+2, suivi de Tongo FC, 19 points-2. Jeunesse Sportive de Talangaï est 9^e avec 17 points+4, talonnée par Nico-Nicoyé, 17 points avec une différence de zéro. La Mancha occupe la 11^e place à égalité de points (16) avec l'Étoile du Congo. L'Association Sportive Ponténégrine (ASP) est 13^e avec 13 points devant Patronage 12 points-5 et Cuvette FC 12 points-6. Avec 10 points, l'Inter Club se loge à la 16^e place devant Munisport 9 points. US Saint Pierre est la lanterne rouge avec deux points.

James Golden Éloué et Rominique Nerplat Makaya

SANGHA-CUVETTE

La société Atama Plantation lance un vaste projet de palmeraie à Yengo-Mambili

Moyennant un périmètre de terrain de 180 000 hectares, en partie défrichée, acquis auprès de l'État congolais, la société malaisienne Atama plantation va développer une grande palmeraie dans la zone forestière située entre la localité de Yengo, dans la Sangha, et la rivière Mambili dans la Cuvette, au Nord-Congo. Le lancement officiel de l'implantation a eu lieu le 30 mai.

Lors de la cérémonie à laquelle prenaient part le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, plusieurs membres du gouvernement ainsi que les autorités locales des départements concernés, le directeur général d'Atama plantation, Kiang Ming, a présenté le processus de développement des activités de sa société tournée vers la production de l'huile rouge. Le projet s'exécutera en trois phases jusqu'à 2016-2017, période effective de production.

La première phase, allant de 2013 à 2014 couvrira le planting de palmiers à huile sur 2000 hectares qui arriveront à maturité au bout de trois ans. À terme, Atama plantation installera neuf unités de transformation pour alimenter le marché congolais et conquérir l'extérieur. Ces unités desserviront la Zone

économique spéciale Oyo-Ollombo en cours de création. Pour la phase de démarrage des travaux, a déclaré son directeur général, Atama plantation a déjà investi 15 milliards FCFA pour les équipements divers, l'aménagement et le bitumage de routes menant vers les zones d'activités, quelque quatre cent hectares

préservés les investissements d'Atama plantation.

À son tour, le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Mboundou, a loué la place que le Congo fait à l'investissement privé considérant que cela concrétise la volonté du gouvernement de diversifier l'économie nationale. Armand



Le chef de l'État lançant le planting sur le site de Yengo

sont plantés depuis le mois de mars. À ce jour, 240 Congolais et 89 expatriés sont employés par la société. Kiang Ming a par ailleurs salué la disponibilité dont a fait montre le gouvernement congolais au long des quatre années de pourparlers qui ont abouti à la conclusion de l'accord entre les deux parties. Il s'est dit confiant du fait de la stabilité du pays et de l'engagement des plus hautes autorités congolaises à

Adolphe Iloki, le Sous-préfet de Mokeko, circonscription administrative dont dépend Yengo, a fait part de l'impatience de ses administrés de voir le projet couronné de succès.

Marquant le clou de la cérémonie, le président de la République a procédé au planting d'un palmier. Le même geste a été accompli par les officiels présents sur les lieux.

Gankama N'siah

BRIN D'HISTOIRE

Le gouvernement de 1957

Ce jour s'achève le mois de mai 2013. Il y a 56 ans le mois de mai 1957 était marqué par la publication du premier gouvernement du territoire du Moyen-Congo, conséquence de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956, dite loi-cadre Gaston Defferre. En effet, cette loi signifiait la disparition même de la notion coloniale. Désormais la France devrait s'efforcer de créer les conditions sociales et matérielles qui permettraient la marche des populations locales vers la liberté et les conduiraient, dans la confiance et l'amitié, à la pratique démocratique.

« La loi-cadre créait ainsi, en donnant aux colonies, les moyens politiques qui leur faisaient défaut, le fondement d'autonomies internes extrêmement larges, au sein d'une communauté profonde, basée sur l'évolution de chaque territoire qui la compose ». C'est ainsi que fut mise sur pied la première équipe gouvernementale du territoire du Moyen-

Congo, dénommée Conseil du gouvernement, par l'arrêté n° 1339 du 14 mai 1957. Il était conduit par Soupault, chef du territoire du Moyen-Congo, suivi de Jacques Opangault dont le parti, le Msa, avait remporté les élections du 31 mars 1957. Ce qui lui valut ce privilège.

Le Conseil était composé de dix ministres : Jacques Opangault, le vice-président qui dirigeait le gouvernement, était aussi chargé des Affaires d'administration générale et de l'Information ; Fulbert Youlou, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et des Eaux et Forêts ; Kikhouna Ngot, ministres des Affaires économiques, paysannat et Plan ; Stéphane Tchitchelle, ministre des Affaires sociales (travail, Habitat, Santé) ; François Zakété, ministre des Affaires financières ; Joseph Vial, ministre du Budget ; Georges Nardon, ministre de la Fonction publique ; Mambéké-Boucher, Enseignement, Jeunesse et Sports ; Vandelli, ministre des Travaux publics

et Infrastructure aérienne ; Kerhervé, ministre des Transports, Production industrielle et Tourisme.

Dans un message à l'Assemblée territoriale en 1957, à Pointe-Noire, le doyen d'âge, Christian Jayle, déclarait : [...] « Lorsque, voici 500 ans, le roi de San Salvador, le Mani-Congo, dont dépendait alors Pointe-Noire, montait sur le trône, il lui était jeté de la terre et du sable sur le cou pour célébrer son avènement et bien montrer que la terre du pays était son bien. Peut-être aussi pour lui rappeler qu'aussi puissant soit-il, il était le fils de la terre et retournerait à elle. [...] »

« Vous recevez la terre de vos ancêtres et vous disposez des pouvoirs propres pour la gérer à votre convenance, dans l'intérêt du peuple qui vous a élus. Les nouveaux élus se rappelleront que l'État ne crée pas la richesse, mais la répartit. [...] » Antoine de Saint-Exupéry, le grand-St-Ex des aviateurs, qui est peut-être le

plus pur poète d'action de notre siècle débordant de force et de technique, parlant de la *Terre des hommes*, dans laquelle il faisait une si large place à l'Afrique, confiait ce message : « *Aimer, ce n'est point nous regarder l'un l'autre mais regarder ensemble dans la même direction* ».

« Nulle image, enchaîna Christian Jayle après cette citation, ne me paraît plus propre à définir pourquoi nous sommes ici rassemblés, nous les fils d'Occident, les fils de la neige et vous les fils d'Afrique, les fils du soleil. Par-delà la mer qui borde ce rivage, nous regardons ensemble le but suprême vers lequel s'élèvent nos espoirs. Il est fait d'amour, de grandeur et de paix ».

Notre pays amorçait ainsi le processus d'émancipation dans la paix, qui allait aboutir, le 28 novembre 1958, à la création de la République du Congo, puis à l'indépendance le 15 août 1960.

Mfumumu